

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU FACULTE DES
SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES**



**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de Master en
Sciences commerciales**

Spécialité : Finance et Commerce International

Sujet

**Les enjeux et les défis des Investissements Directs
Etrangers
Cas de l'Algérie**

Dirigé par :

M^{me} IGUERGAZIZ Wassila

Présenté par :

MEDANI Amel

MEHOUB Yasmina

Présidente : Mme BELKHAMSA Ouardia

Rapporteur : Mme IGUERGUAZIZ Wassila

Examinatrice : Mme BOULIFA Yamina

Année universitaire : 2022/2023

Remerciement

Nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir accordé puissance et la force pour réaliser ce modeste travail.

Nous voudrions tout d'abord adresser nos remerciements à notre promotrice, M^{me} IGUERGUAZIZ Wassila, pour sa disponibilité, son aide et ses conseils pendant la réalisation de ce travail.

Nous tenons à remercier nos parents, R et S. MEDANI et N et T. MEHOUB, et également toutes nos familles pour leurs confiances et leurs soutiens si appréciables.

Et nous remercions tous les enseignants et nos camarades de notre promotion Finance et Commerce International et précisément la chef de spécialité M^{me} DJELLOUT Fatima pour son écoute, sa disponibilité et le bon déroulement de ces deux années de Master.

A nos chers amis pour leurs encouragements

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie cette réussite, à ma famille, qui m'ont encouragé à aller de l'avant et qui m'ont donné tout leur amour pour prendre mes études. Auxquels je dois ce que je suis.

A mon père, mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir.

A ma mère, la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur, maman que j'adore. Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours tout au long de ma vie, que dieu t'accueille dans son vaste paradis.

A ma promotrice M^{me} IGUERGUAZIZ Wassila, pour ses efforts afin de m'assurer une formation solide.

A mon binôme Yasmina, avec qui je partage cette réussite, qui m'a soutenu tout au long de ce travail merci beaucoup.

A toutes personnes qui mon aidé à améliorer mes connaissances en me donnant les informations et conseils et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

MEDANI Amel

Dédicaces

Je dédie cette réussite, à ma famille, elle qui m'a doté d'une éducation digne, son amour à fais de moi ce que je suis aujourd'hui.

Ma famille source de vie, d'amour et d'affection.

Je dédie ce modeste travail aux êtres les plus chères :

A mes parents, en témoignage et en gratitude leurs dévouements et leurs sacrifices illimités;

A mes sœurs et mon frère;

A ma promotrice M^{me} IGUERGUAZIZ Wassila, pour ses efforts afin de m'assurer une formation solide.

A mon binôme AMEL, avec qui je partage cette réussite, qui m'a soutenu tout au long de ce travail merci beaucoup.

A toutes personnes qui mon aidé à améliorer mes connaissances en me donnant les informations et conseils et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

MEHOUB Yasmina

SOMMAIRE

Introduction générale	01
Chapitre I : Cadre conceptuel des Investissements Directs Etrangers.....	05
Introduction au chapitre I.....	06
Section 01 : Investissements Directs Etrangers : définition, nature et différents types et formes.....	07
Section 02 : Les facteurs déterminants des Investissements Directs Etrangers.....	15
Conclusion du chapitre I.....	20
Chapitre II : Les enjeux et les défis des Investissements Directs Etrangers.....	21
Introduction au chapitre II.....	22
Section 01 : Les enjeux et les défis des Investissements Directs Etrangers.....	23
Section 02 : Les stratégies pour relever les défis et maximiser les enjeux des Investissements Directs Etranger.....	29
Conclusion du chapitre II.....	37
Chapitre III : les Investissements Directs Etrangers en Algérie.....	38
Introduction au chapitre III.....	39
Section 01 : Analyse de la loi et les tendances des Investissements Directs Etrangers en Algérie.....	40
Section 02 : Impact des Investissements Directs Etrangers sur l'économie algérienne.....	54
Conclusion du chapitre III.....	58
Conclusion générale.....	59
Bibliographie.....	62
Liste des abréviations.....	69
Liste des tableaux et graphique et figures.....	71
Annexes.....	73
Tables des matières.....	77

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Le commerce international est une pratique ancienne qui a connu une évolution significative lors de la révolution industrielle et du XIXe siècle. Cette évolution est due à la croissance inéluctable du commerce international, qui a été favorisée par le développement des moyens de transport et de communication. En d'autres termes, l'évolution des modes de vie et la diversité de la répartition des richesses ont conduit les ménages à avoir besoin de communiquer au-delà des frontières géographiques, linguistiques, raciales ou religieuses, donnant ainsi naissance au commerce extérieur.

Le commerce international implique les échanges de biens, de services et de capitaux entre différents pays, allant au-delà des frontières politiques et douanières. Son développement a conduit à un mouvement d'internationalisation, qui se caractérise par l'expansion de l'activité économique au-delà du territoire national, principalement par le biais de l'importation, de l'exportation et de l'investissement étranger.

Les IDE occupent une place centrale dans les enjeux de développement. Ils sont présents de manière significative dans la plupart des pays du monde en raison de la convergence de deux préoccupations : les entreprises qui cherchent à s'internationaliser et les gouvernements qui cherchent à attirer d'avantage de capitaux.

La plupart des entreprises d'investissement sont situées dans des pays industrialisés, et la majorité de leurs investissements se dirigent également vers d'autres pays industrialisés. Cependant, les IDE se tournent progressivement vers les régions en développement.

En effet, les avantages des IDE sont désormais largement reconnus : transfert de technologies, développement de la compétitivité, diffusion des meilleures pratiques de production et de gestion, élévation des niveaux d'éducation et de compétences professionnelles dans les pays développés, promotion d'un environnement commercial plus compétitif et complémentaire aux entreprises locales, contribuant ainsi à leur développement. Cependant, en plus de ces effets positifs, les IDE peuvent également avoir certains effets négatifs, principalement liés aux coûts supportés par le pays d'accueil, qui se manifestent souvent par une détérioration de la balance des paiements due au rapatriement des revenus en devises fortes par les entreprises d'investissement.

Introduction générale

Les IDE bénéficient tant au pays d'origine qu'au pays d'accueil, étant une partie intégrante du système économique international ouvert et efficace, et l'un des principaux moteurs du développement. Cependant, ces avantages ne sont pas automatiques et ne sont pas répartis de manière équitable entre les pays, les secteurs et les communautés locales. Les politiques nationales et les cadres d'investissement internationaux jouent un rôle clé dans l'attraction des IDE vers les pays en développement et dans l'assurance que ces investissements ont le plus grand impact positif sur le développement. Les pays d'accueil ont notamment la responsabilité de créer des conditions favorables, transparentes et universelles pour l'investissement, ainsi que de renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour tirer parti de ces conditions.

De plus, les IDE jouent un rôle essentiel dans la mondialisation, qui connaît actuellement un développement considérable. Les IDE illustrent l'émergence de vastes marchés mondiaux de biens, de services, de capitaux et de travail, de moins en moins limités par les frontières douanières et les politiques nationales, mettant ainsi en évidence leur interdépendance. Les acteurs majeurs de cette mondialisation économique sont les entreprises multinationales, dont les stratégies et les structures organisationnelles évoluent sous l'influence de la concurrence sur le marché mondial. L'implantation de ces entreprises dans les pays en développement est basée sur une logique de spécialisation internationale fondée sur les avantages comparatifs des pays, et est liée au domaine d'activité des entreprises multinationales. Cependant, cette implantation a longtemps été limitée aux industries attractives, accentuant ainsi le fossé technologique entre les pays développés et les pays en développement. Toutefois, les pays en développement prennent désormais conscience de la nécessité de sortir de ce cercle vicieux basé sur l'exploitation des ressources naturelles.

En Algérie, ces dernières années ont été marquées par une augmentation significative des investissements directs étrangers dans le pays. Après une phase d'expansion économique depuis le début des années 2000, l'Algérie a mis en place un vaste programme d'investissement visant à développer et moderniser son réseau d'infrastructures. Cependant, certains indicateurs, tels que l'Indice mondial de l'innovation 2022 et l'Indice de liberté économique 2022, montrent qu'il existe encore des défis à relever. Par exemple, l'Algérie se classe 115^e sur 132 économies en termes d'innovation et 167^e sur 177 pays en termes de liberté économique. Comparativement, la Côte d'Ivoire se classe à la 10^{ème} place de ce dernier classement, derrière l'Angola et le Ghana.

Problématique de la recherche

Ce travail de recherche se concentre sur les enjeux et les défis auxquels les entreprises sont confrontées lorsqu'elles décident de s'engager dans des investissements directs étrangers en Algérie. Ainsi, la problématique suivante est abordée :

"Quels sont les principaux enjeux et défis auxquels les entreprises sont confrontées lorsqu'elles décident de s'engager dans des investissements directs étrangers en Algérie, et comment peuvent-elles les surmonter pour maximiser les avantages potentiels ?"

Dans notre travail, nous tenterons de résoudre cette problématique en fournissant des réponses aux questions intermédiaires suivantes :

- Quelles sont les opportunités de partenariat avec des entreprises locales en Algérie pour les investisseurs étrangers ?
- Quelles sont les incitations gouvernementales offertes aux entreprises étrangères qui investissent en Algérie ?
- L'Algérie parvient-elle à attirer les investisseurs étrangers ?

Objectif de la recherche

L'objectif de cette recherche est d'évaluer les principaux enjeux et défis auxquels les entreprises sont confrontées dans les investissements directs étrangers, en mettant l'accent sur les barrières réglementaires, les risques politiques et les stratégies d'adaptation. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'analyser les obstacles spécifiques auxquels les entreprises font face lorsqu'elles investissent à l'étranger et d'examiner les mesures qu'elles peuvent prendre pour surmonter ces défis. La recherche se concentre également sur l'analyse de la législation et des tendances des investissements directs étrangers en Algérie, ainsi que sur leur impact sur l'économie du pays.

Méthodologie de la recherche

Pour mener à bien cette recherche, nous avons adopté une approche basée sur la recherche documentaire. Nous avons consulté plusieurs ouvrages, articles, revues, thèses, mémoires, textes réglementaires et sites Internet.

Structure de travail

La structure du travail de recherche se compose de trois chapitres principaux :

Le premier chapitre présente les généralités sur les IDE, tels que leur définition, leur nature, les différents types et formes, ainsi que les facteurs déterminants des IDE.

Dans le deuxième chapitre examine les enjeux et les défis des IDE, ainsi que les stratégies mises en place pour relever ces défis et maximiser les enjeux.

Le troisième chapitre consiste en une analyse de la législation et des tendances des IDE en Algérie, ainsi que de leur impact sur l'économie du pays.

CHAPITRE I :
Cadre Conceptuel Des
Investissements Directs Etrangers

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

Introduction

L'IDE se réfère à un investissement dans une entreprise ou une activité économique dans un pays étranger par une entreprise ou un individu d'un autre pays. L'IDE est un moyen pour les entreprises d'étendre leur présence sur les marchés internationaux, d'accéder à des nouveaux clients, de bénéficier d'avantages fiscaux et réglementaires, ainsi que d'accéder à des nouvelles sources de matières premières et de main-d'œuvre qualifiée.

L'IDE peut prendre la forme d'une acquisition de participation majoritaire ou minoritaire dans une entreprise existante, ou de la création d'une nouvelle entreprise dans le pays étranger. Les entreprises étrangères peuvent investir dans divers secteurs, tels que les services financiers, la fabrication, le commerce de détail, l'agriculture, les mines et l'immobilier.

L'IDE est une source importante de financement pour les pays en développement, car il peut stimuler l'économie locale, créer des emplois, transférer des technologies et améliorer la compétitivité de l'industrie locale. Cependant, l'IDE peut également présenter des risques, tels que la dépendance économique envers les investisseurs étrangers, la concurrence déloyale et les problèmes environnementaux et sociaux.

L'objectif du premier chapitre est de fournir les concepts de base de notre étude sur les IDE. Celui-ci sera construit autour de deux sections, la première section sera consacrée à un aperçu du concept, de la nature, des différents types et formes des IDE. Ensuite, nous traiterons dans la seconde section les facteurs déterminants des IDE.

Section 1 : investissements directs étrangers : définition, nature et différents types et formes

La notion d'IDE a évolué au fil du temps pour prendre en compte sa nature et ses différentes formes. Initialement, l'IDE était principalement défini comme le transfert de capitaux vers un pays étranger. Cependant, au fur et à mesure de son développement, l'IDE s'est diversifié dans ses types et ses formes.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

1.1 Définition des Investissements Directs Etrangers

La notion d'IDE est fortement évolutive et varie en fonction de la perspective de la source qui l'analyse. Selon Crozet : « l'IDE se définit comme toute opération se traduisant par une création d'entreprise à l'étranger ou une prise de participation dans des firmes étrangères. »¹

Les définitions officielles de l'IDE fournies par des organisations telles que le FMI, la CNUCED et l'OCDE, ainsi que la vision d'Algérie, apportent des éclaircissements supplémentaires sur la nature et les formes de l'IDE.

Selon le FMI, l'IDE correspond à des opérations financières réalisées par des sociétés multinationales dans le but de contrôler ou d'exercer une influence notable sur le marché et la gestion d'une entreprise établie dans un pays différent de celui de la société mère. Le FMI identifie quatre formes d'IDE² :

- L'IDE peut prendre la forme de la création d'une nouvelle entreprise ou d'un établissement dans un pays étranger.
- l'acquisition d'au moins 10% du capital social d'une entreprise étrangère existante,
- le réinvestissement des bénéfices par une filiale ou une succursale à l'étranger,
- les IDE peuvent également inclure des opérations financières entre la maison mère d'une entreprise transnationale et ses filiales, telles que la souscription à une augmentation du capital, des prêts ou des avances de fonds.

La CNUCED définit l'IDE comme l'engagement de capitaux réalisé en vue de créer ou d'étendre une entreprise, de constituer une société mixte ou d'acquérir une entreprise étrangère. Une relation d'investissement direct se constitue lorsque l'investisseur possède au moins 10% du capital social de l'entreprise dans le pays hôte³.

Et selon l'OCDE⁴, l'IDE se réfère à une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette influence peut prendre différentes formes, telles que la

¹ CROZET Yves, « les grandes questions de l'économie internationale », Nathan, 2001, p.118.

² BOST François, CARROUE Laurent, « images économiques du monde », Ed 2010, p.38.

³ CNUCED, « World Investment Report », 2009, p.243.

⁴ OCDE, « définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux », 4^{ème} Edition, Paris, 2008, p.17.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

création d'une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou la modification du statut de propriété des entreprises existantes par le biais de fusions et d'acquisitions.

L'OCDE reconnaît également d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, qui sont également considérées comme des IDE. Cela inclut le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ainsi que d'autres transferts en capital. Par exemple, cela peut comprendre les prêts accordés par une maison mère à sa filiale implantée à l'étranger.

En effet, l'OCDE propose deux définitions distinctes de l'IDE⁵ :

Selon le code de la libéralisation des mouvements de capitaux:

« l'IDE est un investissement effectué en vue d'établir des liens économiques durable avec une entreprise tels que, les investisseurs qui donnent la possibilité d'exercer une influence réelle sur la gestion de l'entreprise qui a pour objectif soit la création ou l'extension d'une entreprise, ou d'une filiale, soit pour l'acquisition intégrale d'une entreprise existante, d'une implication dans une nouvelle ou existante entreprise, ou par le biais d'un prêt à long terme».

A des fins statistiques :

« toutes personne physique, tous entreprises publiques ou privée, tout gouvernement, tout groupe de personne physique liée entre elle, tout groupes d'entreprise liée entre elle ayant ou non la personnalité morale, elle est un IDE s'il possède lui-même une entreprise d'investissement directe c'est à dire une filiale, une société affilié ou un succursale faisons des opérations dans un pays autre que les pays de résidence de l'investisseur directe »

Conformément à la vision de l'Algérie, un IDE est considéré comme tel lorsqu'il est financé et réalisé par une personne physique et/ou morale non résidente en Algérie, individuellement ou collectivement. Cela signifie que l'investissement est effectué par des entités étrangères qui ne résident pas en Algérie⁶.

⁵ MAKRANE Hanane, « le rôle des IDE dans le secteur bancaire Algérien », mémoire de master, commerce international, université ABDERRAHMANE Mira de Bejaia, 2009/2010, p.7, Mémoire Online. Disponible sur : www.memoireonline.com , consulté le 27/04/2023 à 9h36.

⁶NECHMA Yacine, DJAOUAHDOU Rida intitulé « L'expérience de l'investissement direct étranger en Algérie (Etude de cas de: FERTIAL ANNABA) » disponible sur : <https://tawassol.univ-annaba.dz/wp-content/uploads/2021/04/%D9%86%D8%B4%D9%85%D8%A9-%D9%8A%D8%A7%D8%B3%D9%8A%D9%8624-7.pdf> consulté le 28/04/2023 à 11H41.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

En revanche, l'investissement mixte en Algérie se réfère à un investissement financé et réalisé par une ou plusieurs personnes physiques et/ou morales non résidentes en association avec des partenaires locaux. Ces partenaires locaux peuvent être choisis librement parmi les entités publiques ou privées résidant en Algérie. Dans le cadre de l'investissement mixte, la participation en capital de la société mixte est déterminée librement par les associés, ce qui signifie qu'ils peuvent décider du pourcentage de participation de chaque partie.

Ainsi, la vision de l'Algérie distingue clairement entre l'investissement direct, réalisé entièrement par des entités étrangères, et l'investissement mixte, réalisé en partenariat avec des acteurs locaux. Cette distinction permet à l'Algérie de promouvoir la collaboration entre investisseurs étrangers et acteurs locaux dans le cadre de ses politiques d'investissement et de développement économique.

1.2 Nature des Investissements Directs Etrangers

Afin de mieux comprendre la nature des IDE, il est préférable de ne pas se contenter de la définition du FMI, mais de souligner en quoi il diffère d'autres entreprises similaires. A cette fin, nous avons comparé les IDE et les IEP.

1.2.1 Comparaison entre l'investissement direct étranger et l'investissement étranger de portefeuille

Les IDE et les IEP⁷ sont souvent confondus. Nous essaierons de trouver les nuances et d'approfondir la définition de chaque concept ci-dessous.

- **L'Investissement Direct Etranger (investissement direct)**

L'investissement direct étranger est défini comme un investissement effectué par un résident d'un pays pour acquérir une entreprise de logement durable dans un autre pays. Cela signifie construire des relations à long terme et avoir un impact réel sur la gestion de votre entreprise.

⁷ MENNAA Youghourthène, NAIT MOHAND Lydia, « Les institutions et attractivité des IDE en Algérie », Mémoire de master, Finance et Commerce International, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2014/2015, p.14, Format PDF. Disponible sur : <https://www.gate.cnrs.fr>, consulté le 02/05/2023 à 10h45.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

- **L'Investissement Etranger de Portefeuille (investissements indirect)**

L'IEP⁸ comprend l'investissement dans des titres financiers, qui comprennent des actions ou des obligations d'une société particulière. Ils n'ont pas l'intention de contrôler les entreprises impliquées. Il s'agit généralement d'investir à court terme à la recherche de rendements plus élevés. Nous constatons que cette forme d'investissement est très volatile et instable, car elle n'a pas les propriétés implantées qui lui permettent de travailler nécessairement dans l'entreprise d'accueil.

1.2.2 Critère de distinction entre les investissements direct étrangers et les investissements étrangers de portefeuille

L'IDE et l'IEP se différencient en termes de types d'investisseurs et de leurs raisons d'investir⁹.

- **Nature des investisseurs**

Les investisseurs directs sont généralement des entreprises qui produisent des biens et/ou des services. Par contre les investisseurs qui s'intéressent au portefeuille sont généralement des institutions financières (sociétés d'assurance, sociétés d'investissements, établissements de crédits non bancaire), des firmes industrielles ou commerciales ou des particuliers.

- **Motivations des investisseurs**

Les IDE sont principalement motivés par la recherche de bénéfices à long terme dans des activités productives gérées directement par les investisseurs. Les IDE sont caractérisés par une intention de construire des relations durables et d'exercer un certain degré de contrôle sur les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués.

En revanche, les IEP sont motivées par des considérations plus spéculatives, telles que les différentiels de taux d'intérêt et les attentes de fluctuations des taux de change. Les IEP impliquent généralement des investissements financiers à court terme, sans l'intention d'établir des relations durables ou de prendre le contrôle des entreprises concernées.

⁸ BENISSAD. M.E, « Economie internationale », Ed OPU-PUBLISUD, Alger, 1983, p.79.

⁹ TOUATI Malika, « L'attractivité des investissements directs étrangers : Cas Algérie », Diplôme supérieur des études bancaires, Banque d'Algérie, Octobre 2005, p.23.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

1.2.3 La stabilité des investissements directs étrangers et la volatilité des investissements étrangers de portefeuille

Les distinctions entre IDE¹⁰ et IEP permettent de mettre en évidence le caractère volatil des IEP.

La recherche de profits à court terme explique la sensibilité des IEP à divers facteurs (par exemple : le taux d'intérêt) et donc leurs fortes volatilités par rapport aux investissements directs dont le moteur est la recherche de rentabilité à long terme. En effet, après une baisse des bénéfices ou une pénurie d'actions, les investisseurs de portefeuille liquident leur investissement en revendant sa valeur sur le marché secondaire. En revanche, il est plus difficile pour la FMN de vendre sa filiale à l'étranger, surtout si celle-ci est insérée dans le processus de production (intégration verticale).

Tableau N°01 : comparaison entre l'investissement direct étranger et l'investissement étranger de portefeuille

Critères	IDE	IEP
Définitions	Crée ou achetée une entreprise à l'étranger ou prendre une participation d'une entreprise a l'étranger \geq a 10% du capital social	achat de part d'action ou d'obligation de sociétés étrangère \leq a 10% du capital social ou en termes de placement financiers.
Durée	plus en moins longues	Plus en moins courtes
Logique	Industrielle (produit, embaucher, investir) multinationalisations des firmes	financière – spéculative (s'exposer à des risques pour en tirer des profits)
Mesure	Stable	Instable (volatile)

Source : www.ac-bordeaux.fr

¹⁰ TOUATI Malika, Op cit, p.23-24.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

1.2.4 Les firmes multinationale : « vecteur de l'investissement directs étrangers »

Les FMN¹¹ et les IDE sont deux phénomènes économiques étroitement liés, les FMN étant à l'origine de l'expansion des IDE.

Le terme "FMN" est synonyme de transnational, supranational, international, multinational, global, mondial, etc. Ces entreprises sont souvent caractérisées par leur présence dans plusieurs pays et leur perte de lien spécifique avec leur pays d'origine. Certains auteurs préfèrent utiliser le terme "multinationales" pour éviter toute confusion.

D'après la définition de l'ONU, les FMN sont de vastes entreprises transnationales qui détiennent ou exercent un contrôle sur des installations de production ou de services situées en dehors de leur pays d'origine.

En résumé, les FMN jouent un rôle clé dans l'expansion des IDE et sont définies comme des entreprises transnationales possédant des infrastructures de production ou de services à l'étranger.

Pour Josette Peyrard¹², «Une firme multinationale est un ensemble de sociétés de différentes nationalités, juridiquement autonomes, contrôlées par une société mère ou société holding. »

Selon Cowling et Sugden, « Une FMN permet de coordonner la production depuis un centre stratégique de prise de décision lorsque l'entreprise est amenée à dépasser ses barrières nationales. »

Une filiale doit appartenir à la société mère, mais la mondialisation a rendu cette règle complexe. Il suffit qu'une société détienne au moins 10% du capital d'une société étrangère pour que cette dernière soit qualifiée de filiale de la société nationale. Outre le seuil de 10% du capital de l'entreprise bénéficiaire, l'entreprise qui investit ne devient une multinationale que si elle a une partie de sa production hors de son territoire national. Le critère de production est donc décisif. A titre d'illustration, en aucun cas une entreprise qui n'a qu'une représentation commerciale à l'étranger ne peut être qualifiée de multinationale. De même, une entreprise qui se consacre uniquement au commerce international reste une entreprise nationale (d'exportation).

¹¹ Sur 21 définitions recensées dans les rapports annuels (de 2000 à 2006) de la CNUCED (rapport sur l'investissement dans le monde)

¹² GUERID Omar Maître assistant Faculté des sciences économiques et de gestion Université de Biskra <http://archives.univ-biskra.dz/bitstream/123456789/1393/1/11.pdf> consulté le 03/05/2023 à 12h30.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

1.3 Les types des investissements directs étrangers

On distingue trois grandes catégories¹³ des IDE : les investissements en capital social, les bénéfices réinvestis, les autres opérations ou prêts entre affiliés.

1.3.1 Les investissements en capital social

Ce poste recouvre les prises de participation de plus de 10% dans des sociétés. Il englobe les investissements dans les augmentations de capital et les financements des succursales. Il inclut également les investissements immobiliers.

1.3.2 Les bénéfices réinvestis

Correspond à la part non distribuée et réservée du résultat opérationnel courant des filiales et autres participations à l'étranger. Elle est prise en compte proportionnellement à la part du capital social détenue par l'investisseur.

1.3.3 Les autres opérations ou prêts entre affiliés

Il s'agit de prêts entre investisseurs directs et les sociétés dans lesquelles ils ont investi et de prêts entre sociétés appartenant à un même groupe situées dans des pays différents, même lorsqu'elles n'ont pas de lien capitalistique. Toutes les transactions de prêt n'y sont pas suivies, cependant, malgré la recommandation du FMI, les émissions obligataires et les crédits commerciaux restent à ce jour au sein des IEP et des crédits commerciaux, donc dans d'autres parties de la balance des paiements.

1.4 Les formes des investissements directs étrangers

Le principe d'établir des liens économiques durables avec une entreprise étrangère et d'exercer une influence effective sur sa gestion a conduit à l'utilisation de certaines formes courantes d'IDE. Ces formes sont souvent choisies en fonction des objectifs et des besoins des investisseurs, ainsi que des réglementations et des conditions économiques du pays d'accueil¹⁴.

¹³TLILI Katia YEBBOU Salma intitulé « Le rôle du système bancaire dans le financement des Investissements Directs Etrangers en Algérie durant la période 1999-2015 » Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de master en sciences économiques université Mouloud MAMERI Tizi-Ouzou.

¹⁴ TCHAM Farouk «les investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures et son rôle dans le développement économique cas de l'Algérie » pour l'obtention du diplôme de doctorat en science économique université d'Oran disponible sur le site <https://theses-algerie.com/1960213100195155/these-de-doctorat/universite-mohamed-ben-ahmed-oran-2/les-investissements-directs-et-rangers-dans-le-secteur-des-hydrocarbures-et-son-role-dans-le-developpement-economique-cas-de-lalgerie> consulté le 04/05/2023 à 10h05.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

1.4.1 Les fusions-acquisitions

Les termes fusions et acquisitions sont souvent utilisés indifféremment, bien qu'ils ne signifient pas la même chose. Nous parlons d'une fusion, lorsque deux ou plusieurs entreprises décident de réunir leurs patrimoines pour former une nouvelle entreprise unique dans le but de créer des synergies commerciales. Par contre, dans le cas d'acquisition, l'une des entreprises rachète l'autre.

1.4.2 L'accord de licence (cessions au contrat)

C'est un contrat par lequel une entreprise qui possède une marque un brevet ; à savoir comment faire; un procédé ou une technique de fabrication permet à une entreprise tierce de commercialiser, fabriquer et vendre un produit dans un autre pays moyennant le paiement d'une redevance.

1.4.3 Le franchisage

C'est un contrat qui permet au franchisé¹⁵ de recevoir exclusivement des franchiseurs le droit d'utiliser leur marque accompagné d'un certain service tel que la publicité dans une zone géographique limitée. En contrepartie, le franchisé doit respecter les règles édictées par le franchiseur et assurer un revenu fixe ou périodique.

1.4.4 La sous-traitance internationale

C'est le fait qu'une entreprise confie une partie de sa production à une autre entreprise que l'on appelle sous-traitance, souvent une PME. Ce dernier fabriquera les produits demandés pour le compte de l'entreprise demanderesse, ce qui permet à cette dernière de mieux gérer ses ressources, mais aussi ses coûts de production.

1.4.5 La succursale

C'est un bureau de représentation de l'entreprise à l'étranger. Elle n'a pas une personnalité morale indépendante. Elle se limite d'informer la société mère et de gérer sur place les commandes et les services après-vente. La succursale ne peut signer aucun contrat, ni émettre une facture, ni avoir une activité économique indépendante.

¹⁵ TCHAM Farouk Op.cit. P16-19.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

1.4.6 La joint-venture (co-entreprise ou entreprise conjointe)

C'est une société contrôlée¹⁶ par un nombre limité d'actionnaires qui déterminent les politiques financières et opérationnelles d'un commun accord, plutôt que d'imposer leurs décisions aux autres. C'est l'accord entre les actionnaires qui définit le contrôle conjoint de l'organisation sur l'entreprise. Une joint-venture implique également la mise en œuvre conjointe d'un projet local avec un partenaire étranger afin de réduire les coûts de production liés au projet. De manière générale, le partenaire a une bonne connaissance de l'environnement local, du marché et des habitudes de consommation, ce qui permet au partenaire étranger de bénéficier de son expérience. Si le capital est détenu jusqu'à une prise de participation majoritaire, il s'agit d'une filiale.

1.4.7 Le partenariat

C'est une forme de coopération durable entre entreprises indépendantes visant à renforcer la situation financière, innover et améliorer les techniques de recherche et développement, acquérir de nouvelles connaissances, comprendre la culture d'autres entreprises, intégrer d'autres compétences de gestion pour répondre aux attentes des clients, tout en adoptant de nouvelles, Plus série efficace pour renforcer la position sur le marché grâce à une compétitivité accrue .

1.4.8 La filiale

C'est une société dont 50% du capital est détenu par la société mère, mais elle est autonome et dotée d'une personnalité juridique propre au pays d'accueil.

Section 02 : Les facteurs déterminants des investissements directs étrangers

Dans la plupart des cas, les investisseurs potentiels tiennent compte d'un certain nombre de facteurs¹⁷ avant de prendre une telle décision. Certains de ces facteurs sont en effet décisifs et peuvent refléter les avantages globaux de l'investissement étranger ou l'adéquation globale d'un pays à l'investissement étranger.

D'autres facteurs sont plus spécifiques et répondent plus spécifiquement aux besoins d'une entreprise en particulier, comme la nécessité d'accéder aux ressources et aux marchés ou de réduire les coûts.

¹⁶ TCHAM Farouk Op.cit. P19-21.

¹⁷ MAKRANE Hanane « Le rôle des IDE (Investissement Direct Etranger) dans le secteur bancaire algérien » Université Abderrahmane Mira de Bejaia Algérie - Technicien supérieur en commerce international 2009 disponible sur le site : https://www.memoireonline.com/11/12/6447/m_Le-rl-des-IDE-Investissement-Direct-Etranger--dans-le-secteur-bancaire-algerien7.html#toc15 consulté le 08/05/2023 à 14h05.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

2.1 Les facteurs décisifs pour les investissements directs étrangers

2.1.1 Les motivations générales

En fin de compte, les entreprises utilisent les IDE pour augmenter leur rentabilité. Ils choisissent les placements les plus susceptibles d'augmenter leur revenu net. A ce stade, la logique des IDE est la même que celle de l'investissement de portefeuille.

Cependant, les IDE offrent également aux entreprises des opportunités de développer ou de réorienter leurs activités. Elle lui permet de développer son activité en diversifiant sa production, en prolongeant la durée de vie des produits existants ou en se concentrant sur son activité principale.

Les IDE peuvent permettre aux entreprises d'acquérir un avantage concurrentiel sur leurs concurrents en réduisant leurs coûts ou en étant les premières à entrer sur un marché en développement (avantage du premier arrivé). D'une manière générale, les IDE permettent à une entreprise de développer ses intérêts commerciaux ou son « empire commercial » et d'acquérir un pouvoir de marché et une reconnaissance mondiale.

2.1.2 L'environnement et la culture du monde des affaires

L'environnement des affaires est un terme général qui fait référence au cadre politique du gouvernement et à l'environnement politique et économique global. Plus important encore, les investisseurs recherchent un environnement politique stable.

Pour eux, il peut être plus important de savoir si un pays se redresse ou décline, car ils sont plus intéressés par le potentiel de l'économie que par son état actuel. La stabilité économique est un critère important.

La guerre¹⁸ et les troubles civils sont synonymes de mort et de destruction. Un changement turbulent de gouvernement peut également déstabiliser l'environnement des affaires et conduire à la nationalisation ou à la saisie d'actifs étrangers.

Dans un premier temps, l'entreprise étrangère doit considérer les détails pratiques des processus commerciaux du pays d'accueil : formes de courtoisie et de salutation, utilisation du langage verbal et corporel, codes vestimentaires, méthodes de gestion des négociations,...etc.

¹⁸ MAKRANE Hanane Op cit p12-14.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

Ensuite, il est nécessaire de naviguer à travers les intrications des relations commerciales et des réseaux qui reflètent les normes de la société dans son ensemble. Même si un investisseur étranger peut s'ajuster à ces disparités culturelles, il est toutefois simple de faire des erreurs, et un manque de préparation adéquate peut entraîner de la frustration, voire causer l'échec d'un projet. Pour prévenir de telles difficultés, certaines entreprises multinationales adoptent une approche prudente envers l'IDE, particulièrement au cours des phases initiales d'internationalisation. Elles choisissent de s'aventurer en priorité dans des pays présentant des similarités culturelles avec les leurs, ou qui leur sont familiers sur le plan des affaires.

2.1.3 Les politiques d'aides gouvernementaux

Les investisseurs étrangers sont souvent attirés par les incitations financières et les avantages fiscaux proposés par les gouvernements. Cependant, il est important que ces soutiens financiers soient utilisés judicieusement pour surmonter les obstacles et promouvoir le développement économique à long terme.

Les politiques gouvernementales favorables comprennent la stabilité macroéconomique, la libéralisation des échanges, un faible taux d'inflation, des taux d'intérêt bas et une monnaie stable.

Les investisseurs sont également intéressés par des politiques qui soutiennent l'éducation, la formation et le développement d'une infrastructure industrielle efficace. La compétition entre les gouvernements pour attirer les investissements étrangers peut être bénéfique si elle encourage un environnement commercial favorable, tant pour les entreprises nationales que pour les entreprises étrangères.

2.1.4 Les actifs créés

Les actifs créés¹⁹ désignent les biens accumulés par un pays au fil du temps grâce à l'effort humain, aux actions de soutien des entreprises et des gouvernements, et à d'autres facteurs. Ces actifs comprennent à la fois des éléments tangibles tels que l'infrastructure industrielle et les réseaux de distribution, ainsi que des éléments intangibles basés sur la connaissance, tels que les compétences en emploi et en gestion, la connaissance technologique, la capacité d'innovation, la propriété intellectuelle et les relations entre les différentes entités. La culture commerciale d'un pays et l'attitude de sa population envers la création de richesses peuvent également être considérées comme des actifs créés intangibles.

¹⁹ MAKRANE Hanane Op cit p15-16.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

Dans de nombreuses industries, ces actifs créés sont maintenant plus importants que les ressources naturelles. Par conséquent, un pays avec peu de réserves naturelles peut néanmoins être attractif pour les investissements directs étrangers s'il offre un environnement favorable dans d'autres domaines. Un exemple concret serait le Japon, qui peut susciter un intérêt pour les investissements directs étrangers en raison de ses atouts créatifs, même si le pays souffre d'une pénurie de matières premières.

2.2 Les facteurs spécifiques dans la décision des investissements directs étrangers

2.2.1 L'accès aux ressources naturelles

Historiquement, de nombreuses industries se sont implantées à proximité de réserves de matières premières ou de sources d'énergie telles que le fer ou le charbon. Cependant, pour de nombreuses entreprises, la disponibilité des ressources n'est plus un facteur déterminant dans leurs décisions d'implantation. Néanmoins, pour certaines industries comme l'exploitation minière et l'industrie pétrolière, l'accès aux ressources reste crucial. Dans ces secteurs, une part significative de l'IDE est effectuée dans les pays les moins développés.

En règle générale, la localisation des ressources n'influence l'IDE que dans des situations où l'entreprise a besoin de grandes quantités de matières premières, d'énergie ou de main-d'œuvre, où certaines ressources particulières ne sont pas déplaçables, ou lorsque l'accès à ces ressources revêt une importance stratégique pour l'activité commerciale de l'entreprise.

2.2.2 L'accès aux marchés

L'accès aux marchés²⁰ a gagné en importance par rapport à l'accès aux ressources. Les marchés des pays développés ont connu une croissance ralentie, voire une saturation, tandis que les marchés étrangers dans les pays à développement rapide offrent des opportunités d'expansion supplémentaires. L'implantation à l'étranger peut servir de base pour l'exportation vers de nouveaux marchés régionaux. Cela bénéficie non seulement aux grandes multinationales, mais aussi aux petites et moyennes entreprises qui travaillent souvent pour le compte de grandes entreprises et doivent les suivre à l'étranger.

La réalisation d'un IDE dans un marché cible permet à l'investisseur de bénéficier d'une main-d'œuvre et de fournisseurs locaux, tout en favorisant une meilleure compréhension de la culture locale. L'entreprise peut également être perçue comme un acteur de la communauté locale, contribuant positivement à l'économie locale.

²⁰ MAKRANE Hanane Op cit p17-18.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

L'accent mis sur le marketing relationnel permet de développer des relations à long terme avec les clients, de mieux comprendre leurs besoins et leurs préférences, et d'adapter la stratégie marketing de l'entreprise en conséquence.

De plus, l'entreprise peut bénéficier des avantages d'être la première à pénétrer un marché ou chercher à rattraper son retard en suivant ses concurrentes. Dans les deux cas, une proximité avec le marché permet de réagir plus rapidement.

2.2.3 La réduction des coûts

Les multinationales²¹ délocalisent parfois tout ou une partie de leur processus de production vers des pays à bas coûts afin de réduire leurs coûts de production et d'améliorer leur compétitivité internationale. Cette pratique concerne principalement les productions nécessitant de grandes quantités de matières premières, d'énergie ou de main-d'œuvre, et elle s'étend de plus en plus aux services tels que la conception de programmes informatiques en Inde.

Pour réduire les coûts, les entreprises exploitent les économies d'échelle externes présentes dans les pays offrant une main-d'œuvre qualifiée abondante et un soutien technique adéquat. Elles bénéficient souvent d'incitations financières telles que des subventions gouvernementales ou des réductions d'impôts. Des taux d'imposition faibles sur les sociétés et des charges sociales réduites peuvent également constituer des incitations financières.

La proximité des marchés et des matières premières peut également contribuer à réduire les coûts de transport. L'IDE offre un avantage unique en internalisant la gestion des opérations internationales, ce qui permet de réduire les coûts de transaction qui seraient autrement nécessaires entre différents pays.

2.2.4 Les barrières commerciales

Les entreprises rencontrent diverses barrières lorsqu'elles cherchent à pénétrer les marchés étrangers. Certaines de ces barrières sont d'ordre naturel, telles que la culture ou la langue. Bien que la connaissance puisse aider à les surmonter, une réelle compréhension est plus facilement atteinte grâce aux IDE et à l'emploi de travailleurs locaux, plutôt que par le biais d'échanges commerciaux à distance.

²¹ MAKRANE Hanane Op cit p19.

Chapitre I : Cadre Conceptuel Des Investissements Direct Etranger

D'autres barrières sont érigées par les acteurs humains, telles que les droits de douane, les quotas et une multitude de barrières non tarifaires comme les normes de production ou les procédures d'essai. Les droits de douane et les quotas peuvent être contournés par le biais de l'IDE dans le pays concerné. Cependant, certaines barrières non tarifaires ne peuvent pas être évitées ou contournées aussi facilement.

Conclusion

En conclusion, les IDE représentent un domaine complexe et multifacette de l'économie mondiale. Comprendre les bases, y compris les concepts fondamentaux, la nature et les diverses formes d'IDE, est essentiel pour une analyse approfondie.

De plus, l'identification des facteurs clés qui influencent les IDE, tels que la stabilité politique, les opportunités de marché, et les réglementations gouvernementales, est cruciale pour anticiper les tendances et les impacts.

En somme, ce chapitre établit une base solide pour une exploration plus approfondie des IDE dans les chapitres suivants, soulignant l'importance de comprendre ce domaine dynamique pour appréhender son rôle dans l'économie mondiale.

CHAPITRE II :
Les Enjeux et Les Défis des
Investissements Directs Etrangers

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

Introduction

Les IDE jouent un rôle majeur dans l'économie mondiale en permettant aux entreprises d'investir et de s'implanter dans des pays étrangers. Cependant, ces investissements ne sont pas sans défis et enjeux. Les défis et enjeux des IDE se réfèrent aux obstacles et aux facteurs critiques auxquels les investisseurs étrangers sont confrontés lorsqu'ils cherchent à établir, à développer ou à maintenir des opérations dans un pays étranger.

Comprendre et relever ces défis tout en maximisant les enjeux des IDE nécessite une analyse approfondie, une planification stratégique et la mise en place de mesures adaptées pour atténuer les risques et saisir les opportunités. Dans cette optique, cette introduction se concentrera sur les principaux défis et enjeux auxquels sont confrontés les investissements directs étrangers et l'importance de trouver des solutions adaptées pour favoriser une croissance économique durable et mutuellement bénéfique.

Dans ce chapitre nous présenterons deux sections. La première section se concentre sur les défis et les enjeux des IDE. Ses derniers offrent de nombreuses opportunités économiques et stratégiques, mais ils ne sont pas sans obstacles. La deuxième section se concentre donc sur les stratégies pour relever ces défis et maximiser ces enjeux.

Section 01 : Les défis et les enjeux des investissements directs étrangers

Les défis des IDE peuvent être liés à des facteurs économiques, politiques, sociaux, réglementaires, culturels et environnementaux, ces enjeux se réfèrent aux avantages potentiels que les investissements directs étrangers peuvent apporter aux pays d'accueil et aux pays d'origine.

1.1 Les défis des investissements directs étrangers

Les IDE font face à plusieurs défis qui peuvent affecter leur succès et leur rentabilité, on peut citer :

- Le risque politique ;
- Les barrières commerciales et règlementaires ;
- Les risques liés à la monnaie et au taux de change ;
- Les risques environnementaux et sociaux ;
- Compétition locale ;
- Les risques opérationnels.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

1.1.1 risque politique

Le risque politique²² est l'un des défis majeurs auxquels les IDE peuvent être confrontés. Il se réfère à l'incertitude politique et aux facteurs politiques qui peuvent influencer la stabilité et la rentabilité des investissements dans un pays étranger.

Les risques politiques peuvent prendre différentes formes, tels que les changements de gouvernement, les tensions politiques internes, les politiques gouvernementales imprévisibles, les conflits armés, les troubles civils et les actes de violence. Ces événements politiques peuvent avoir un impact significatif sur les opérations des entreprises étrangères, leur capacité à fonctionner de manière stable et rentable, ainsi que sur la sécurité de leurs investissements à long terme.

1.1.2 Barrières commerciales et réglementaire

Les barrières commerciales et réglementaires constituent un autre défi majeur pour les IDE. Elles se réfèrent aux obstacles et à restrictions imposées par les gouvernements et les autorités réglementaires qui entravent l'accès au marché et limitent les activités des investisseurs étrangers.

Les barrières commerciales²³ peuvent prendre différentes formes, telles que les droits de douane élevés, les quotas d'importation, les restrictions sur les investissements étrangers dans certains secteurs ou les pratiques discriminatoires favorisant les entreprises locales. Ces mesures visent souvent à protéger les industries nationales, à maintenir l'équilibre des paiements ou à garantir la sécurité alimentaire.

Les barrières réglementaires incluent les exigences légales, administratives et techniques imposées aux entreprises étrangères pour opérer sur un marché étranger. Cela peut comprendre des exigences de certification, des normes de qualité strictes, des procédures d'homologation complexes, des règles de propriété intellectuelle et des restrictions sur le rapatriement des bénéfices.

²² GIUSEPPE Nicoletti, GOLUB Stephen, HAJKOVA Dana, MIZRA Daniel, YEOL YOO-Kwang intitulé « L'influence des politiques sur les échanges et l'investissement direct étranger » Dans le Revue économique de l'OCDE 2003/1 (n°36), pages 7 à 93 disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-economique-de-l-ocde-2003-1-page-7.htm> consulté le 03/06/2023 à 15H00.

²³L'UNION EUROPEENNE disponible sur : <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/content/barrieres-commerciales> consulté le 03/06/2023 A 19H00.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

Ces barrières commerciales et réglementaires peuvent rendre l'entrée sur un marché étranger difficile et coûteuse pour les investisseurs étrangers. Elles peuvent créer des incertitudes, des délais et des coûts supplémentaires, réduisant ainsi l'attrait des IDE dans ces pays.

1.1.3 Risques liées à la monnaie et au taux de changes

Les risques²⁴ liés à la monnaie et aux taux de change sont des défis significatifs auxquels les IDE peuvent être confrontés. Ces risques découlent de la fluctuation des valeurs monétaires et des taux de change entre les pays.

Lorsqu'une entreprise étrangère investit dans un pays étranger, elle doit souvent convertir sa monnaie d'origine en monnaie locale pour effectuer des transactions commerciales et des investissements. Les variations des taux de change peuvent avoir un impact direct sur les coûts, les revenus et les bénéfices de l'investisseur étranger.

Le premier risque lié à la monnaie est le risque de change. Il se produit lorsque la valeur de la monnaie locale fluctue par rapport à la monnaie d'origine de l'investisseur. Si la monnaie locale se déprécie par rapport à la monnaie d'origine, cela entraîne une perte de valeur des revenus et des bénéfices lors de la conversion de la monnaie locale en monnaie d'origine. Cela peut affecter la rentabilité globale de l'investissement.

Un autre risque lié à la monnaie est le risque de convertibilité. Certains pays peuvent imposer des restrictions sur la convertibilité de leur monnaie, limitant ainsi la facilité avec laquelle les investisseurs étrangers peuvent rapatrier leurs bénéfices et leur capital vers leur pays d'origine. Cela crée une incertitude et une restriction pour les investisseurs qui souhaitent récupérer leurs investissements ou profiter des bénéfices générés.

1.1.4 Risques environnementaux et sociaux

Les risques environnementaux et sociaux sont des préoccupations croissantes dans le contexte des IDE. Ces risques se rapportent aux impacts potentiels sur l'environnement et les communautés locales découlant des activités des entreprises étrangères dans un pays d'accueil.

²⁴HABERLE Rainer intitulé « Risque de change, entreprise et investisseur. Le cas du marché suisse des actions. » Pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et sociales Université de Fribourg (Suisse) disponible sur le site : <https://core.ac.uk/download/pdf/20637396.pdf> consulté le 04/06/2023 à 09H30.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

Les risques environnementaux des IDE²⁵ peuvent inclure la pollution de l'air, de l'eau et des sols, la déforestation, la destruction des écosystèmes, l'épuisement des ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre. Ces impacts peuvent avoir des conséquences néfastes sur la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que sur le changement climatique. Ils peuvent également engendrer des conflits avec les communautés locales qui dépendent de ces ressources naturelles pour leur subsistance.

Les risques sociaux des IDE se rapportent aux effets sur les populations locales, notamment en termes de droits de l'homme, de santé et de sécurité, de conditions de travail et de relations avec les communautés. Les entreprises étrangères peuvent être confrontées à des critiques concernant leur impact sur les droits des travailleurs, les normes de travail, les salaires équitables, la discrimination, l'exploitation des travailleurs et les pratiques d'emploi précaires. De plus, les projets d'IDE peuvent perturber les structures sociales et culturelles des communautés locales, entraînant des conflits sociaux et des tensions.

1.1.5 Compétitions locales

Lorsqu'une entreprise étrangère investit dans un pays d'accueil, elle entre souvent en concurrence directe avec des acteurs locaux, qu'il s'agisse d'entreprises nationales ou d'autres entreprises étrangères déjà établies.

La compétition locale²⁶ peut présenter plusieurs défis pour les IDE. Tout d'abord, les entreprises locales peuvent bénéficier d'avantages concurrentiels tels que leur connaissance approfondie du marché local, leurs relations établies avec les fournisseurs et les clients, leur compréhension des normes culturelles et des préférences des consommateurs, ainsi que leur capacité à s'adapter rapidement aux conditions locales.

De plus, les entreprises locales peuvent bénéficier de mesures de soutien gouvernemental, telles que des incitations fiscales ou des politiques de préférence nationale, qui leur donnent un avantage concurrentiel par rapport aux entreprises étrangères.

²⁵The Bank of Industry Ltd. Cadre de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance Août 2020 disponible sur le site : https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/environmental-and-social-assessments/boi_esg_risk_management_framework_august_2021_fr.pdf consulté le 04/06/2023 à 12H00.

²⁶ BACHA Soumaya intitulé «La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic » Université de Tipaza disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/433/3/1/86654> consulté le 05/06/2023 à 9H00.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

1.1.6 Risques opérationnels

Les risques opérationnels²⁷ sont des défis importants auxquels les IDE peuvent être confrontés. Ces risques découlent des opérations quotidiennes et des activités commerciales des entreprises étrangères dans un pays d'accueil.

Les risques opérationnels peuvent prendre différentes formes. Tout d'abord, il peut y avoir des risques liés à la gestion et à l'efficacité des opérations. Cela comprend des défis tels que la mise en place de chaînes d'approvisionnement efficaces, la gestion de la qualité et de la conformité aux normes, la gestion des inventaires et des stocks, ainsi que la coordination des activités entre les différentes filiales ou divisions de l'entreprise.

Ensuite, il peut y avoir des risques liés à la sécurité et à la sûreté des opérations. Cela comprend des défis tels que la protection des installations, la prévention des actes de malveillance, la gestion des risques liés au cyber sécurité, ainsi que la sécurité des employés et des biens de l'entreprise.

Les risques opérationnels peuvent également inclure des défis liés aux ressources humaines, tels que la gestion des talents, le recrutement et la rétention du personnel qualifié, la formation et le développement des compétences, ainsi que la gestion des relations avec les syndicats et les représentants des employés.

1.2 Les enjeux des investissements directs étrangers

Les IDE sont accompagnés de plusieurs enjeux clés qui peuvent déterminer leur succès et leur impact à long terme, on trouve ;

- Rentabilité et durabilité des investissements directs étrangers ;
- Accès au marché local ;
- Réputation et responsabilité sociale des investisseurs étrangers ;
- Réalisation de bénéfices ;
- Viabilité des investissements directs étrangers.

²⁷TARI Mohamed Larbi & REDDA Khadija intitulé « La Gestion des Risques Opérationnels Cas : Natixis Algérie » Ecole Supérieure de Commerce / Algérie disponible sur le site : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/126/7/2/46858> consulté le 05/06/2023 à 10H00.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Étrangers

1.2.1 Rentabilité et durabilité des investissements directs étrangers

La rentabilité et la durabilité des investissements directs étrangers sont des enjeux clés pour les investisseurs étrangers.

La rentabilité²⁸ des investissements directs étrangers dépend des retours financiers que les investisseurs peuvent obtenir. Les investisseurs étrangers cherchent à obtenir des rendements satisfaisants sur leur investissement pour compenser les risques qu'ils prennent en investissant dans un pays étranger. Pour atteindre une rentabilité satisfaisante, les investisseurs étrangers doivent bien comprendre les opportunités et les risques du marché local et élaborer une stratégie d'investissement appropriée.

La durabilité²⁹ des investissements directs étrangers se rapporte à la capacité des investissements à générer des avantages à long terme pour toutes les parties concernées, y compris les entreprises, les travailleurs et les communautés locales. Pour assurer la durabilité des investissements, les investisseurs étrangers doivent tenir compte des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités, ainsi que de leur responsabilité sociale. Cela peut aider à améliorer la réputation des investisseurs étrangers et à renforcer leur relation avec les parties prenantes locales.

1.2.2 Accès au marché local

L'accès au marché local³⁰ est crucial pour les investisseurs étrangers dans les IDE. Cependant, cela peut être entravé par des barrières commerciales et réglementaires telles que des droits de douane élevés et des réglementations restrictives. Les investisseurs étrangers doivent donc travailler à surmonter ces obstacles pour accéder au marché.

Les investisseurs étrangers font également face à une forte concurrence locale, car les entreprises locales ont souvent une meilleure connaissance du marché, des coûts de production plus bas et des relations plus fortes avec les parties prenantes locales. Les investisseurs étrangers doivent donc élaborer des stratégies de marketing et de vente adaptées pour rivaliser avec les entreprises locales.

²⁸MORNINGSTAR DIRECT disponible sur le site : <https://www.morningstar.fr/fr/news/108680/limportance-de-la-rentabilite-C3%A9.aspx> consulté le 05/06/2023 à 13h00.

²⁹Créer entreprise disponible sur le site : <https://www.creer-entreprise.fr/durabilite-de-lentreprise-le-marketing-daujourd'hui> consulté le 08/06/2023 à 9h02.

³⁰Un article de la revue *Management international / International Management / Gestion Internationale* Volume 16, numéro 1, automne 2011, p. 59-73 *les stratégies de localisation des firmes multinationales : vers de nouvelles approches pratiques et théoriques* disponible sur <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2011-v16-n1-mi1826189/1006918ar> consulté le 10/06/2023 à 9H34.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Étrangers

1.2.3 Réputation et responsabilité sociale des investisseurs étrangers

La réputation et la responsabilité sociale³¹ des IDE sont des enjeux essentiels dans le contexte des affaires internationales. Les entreprises étrangères qui investissent dans un pays d'accueil sont souvent attentives à leur réputation et à leur responsabilité sociale, car ces éléments peuvent avoir un impact significatif sur leur succès à long terme et sur leur relation avec les parties prenantes.

La réputation d'une entreprise étrangère peut être influencée par divers facteurs, tels que sa conduite éthique, sa transparence, son respect des lois et des normes locales, ainsi que sa gestion des risques environnementaux et sociaux. Une bonne réputation peut contribuer à renforcer la confiance des parties prenantes, y compris les clients, les investisseurs, les employés, les communautés locales et les autorités gouvernementales.

La responsabilité sociale des investissements étrangers englobe la manière dont les entreprises étrangères intègrent les considérations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités commerciales. Cela implique de prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leurs opérations, de respecter les droits de l'homme, de promouvoir des conditions de travail justes et sûres, de contribuer au développement économique et social des communautés locales, et de participer activement au dialogue et à la collaboration avec les parties prenantes.

1.2.4 Création d'emploi

Les IDE axés sur les industries³² capitalistiques fondées sur les ressources telles que les mines ou le pétrole, créent un nombre relativement faible d'emplois tandis que les investissements étrangers dans les industries manufacturières fortement utilisatrices de main d'œuvre en génèrent davantage. Les emplois créés sont d'autant plus importants qu'il s'agit de créations nouvelles d'entreprises que de simples fusions ou acquisitions d'entreprises déjà existantes. Des éléments indiquent qu'en moyenne, les sociétés multinationales octroient des

³¹ PEETERS Anne intitulé « La responsabilité sociale des entreprises » Dans Courrier hebdomadaire du CRISP 2004/3 (n° 1828), pages 1 à 47 disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2004-3-page-1.htm> consulté le 11/06/2023 à 14h00.

³² OCDE intitulé « L'investissement direct étranger au service du développement OPTIMISER LES AVANTAGES MINIMISER LES COÛTS » disponible sur : <https://www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/1959806>. Consulté le 12/06/2023 à 16H00.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

salaires plus élevés et fournissent des conditions de travail meilleures que les entreprises locales.

1.2.5 Les transferts d'idées, de technologies et de compétences

Les transferts d'idées, de technologies et de compétences³³ font partie des avantages potentiels les plus importants procurés par les IDE. Une grande partie des activités de Recherche-Développement du monde se déroule en Amérique du Nord, en Asie et en Europe. Par conséquent, les entreprises de ces régions constituent une riche source d'innovation quant aux produits, aux machines, aux processus industriels, aux méthodes commerciales, aux contrôles de qualité et aux modes de gestion. Les multinationales de ces régions peuvent apporter avec elles, leurs idées et techniques. Cela peut contribuer à accroître la productivité dans le pays hôte.

La diffusion de technologies à travers les IDE se fait aussi par effet de contagion et d'imitation. Les firmes locales des PED peuvent améliorer leur processus de production en observant et en imitant les pratiques des multinationales ou en faisant de la « retro-ingénierie ».

Un autre canal de transfert de technologies lié à la présence d'une entreprise étrangère, est la formation des travailleurs et entrepreneurs locaux effectuée par celle-ci afin de les amener à avoir le niveau de qualification qu'elle désire. La qualification acquise va se diffuser vers les entreprises locales lorsque la main d'œuvre formée migre vers ces dernières. En effet, une fois formé, le travailleur peut être amené à un moment donné, à offrir ses services à une entreprise locale. Ainsi, cette dernière bénéficierait de l'expertise acquise par le nouvel employé dans sa précédente structure d'emploi.

Section 02 : Les stratégies pour relever les défis et maximiser les enjeux des investissements directs étrangers

Les IDE sont confrontés à divers défis et enjeux qui peuvent entraver leur réussite et leur impact. Pour maximiser les avantages potentiels et surmonter les obstacles, il est essentiel de mettre en place des stratégies adaptées.

³³JUDE Cristina intitulé « Investissement direct étranger, transfert de technologie et croissance économique en Europe Centrale et Orientale », THÈSE EN COTUTELLE INTERNATIONALE disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-01127259/document> consulté le 13/06/2023 à 9h00.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

2.1 Stratégies pour relever les défis des investissements directs étrangers

Relever les défis auxquels sont confrontés les IDE est essentiel pour assurer leur succès et maximiser leurs retombées économiques et sociales. Pour surmonter ces défis, il est crucial de mettre en place des stratégies appropriées³⁴, nous les présenterons ci-dessous :

2.1.1 Risque politique

Pour atténuer le risque politique, les investisseurs peuvent adopter certaines stratégies. Cela peut inclure une analyse approfondie du pays cible, de son système politique, de sa stabilité économique et de ses relations internationales. La diversification des investissements dans différents pays peut également contribuer à réduire l'exposition aux risques politiques spécifiques à une région ou à un pays particulier.

La mise en place de partenariats solides avec des acteurs locaux influents peut également aider à atténuer le risque politique en bénéficiant de leur expertise et de leurs relations dans le pays. Les assurances politiques et les garanties d'investissement offertes par des institutions financières ou des agences gouvernementales peuvent également constituer des mécanismes de protection contre les risques politiques.

2.1.2 Barrières commerciales et réglementaires

Pour surmonter ces défis, les investisseurs peuvent adopter différentes stratégies. Ils peuvent mener une analyse approfondie du cadre réglementaire du pays cible avant d'investir, pour comprendre les exigences et les restrictions spécifiques. Ils peuvent également s'engager dans des dialogues et des négociations avec les autorités locales pour discuter des problèmes potentiels et trouver des solutions mutuellement bénéfiques.

³⁴ JAUSSAUD Jaque intitulé « Les stratégie d'entreprises », cahiers français, n° 275, année 1996, p107.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

La recherche de partenariats locaux solides peut également être une stratégie efficace pour faire face aux barrières commerciales³⁵ et réglementaires. Les partenaires locaux peuvent avoir une connaissance approfondie des réglementations et des pratiques commerciales, ainsi que des relations établies avec les autorités locales, ce qui facilite l'accès au marché et la navigation dans les exigences réglementaires.

Enfin, les investisseurs peuvent s'impliquer dans des efforts de plaidoyer et de lobbying pour promouvoir des réformes réglementaires favorables aux investissements étrangers. Cela peut se faire en collaboration avec des associations commerciales, des groupes de pression et d'autres parties prenantes pour influencer les politiques et les réglementations dans le pays d'accueil.

2.1.3 Risques liés à la monnaie et aux taux de change

Pour réduire ces risques³⁶, les investisseurs peuvent adopter différentes stratégies. L'une d'entre elles est la gestion active des risques de change, en utilisant des instruments financiers tels que les contrats à terme, les options ou les swaps de devises pour se protéger contre les fluctuations des taux de change. Cela permet de fixer un taux de change à l'avance, réduisant ainsi l'incertitude et le risque de change.

Une autre stratégie consiste à diversifier les investissements dans différentes monnaies et pays afin de répartir les risques de change. En investissant dans plusieurs pays avec des monnaies différentes, les variations des taux de change dans un pays peuvent être compensées par des mouvements favorables dans d'autres pays.

Enfin, les investisseurs peuvent également chercher à conclure des accords de couverture avec les gouvernements ou les institutions financières des pays hôtes pour réduire les risques liés à la convertibilité de la monnaie. Ces accords peuvent garantir la facilité de rapatriement des bénéfices et des capitaux, offrant ainsi une plus grande sécurité aux investisseurs étrangers.

³⁵ CARIN Info « matières à réflexion » disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-perspectives-economiques-de-l-ocde-2003-1-page-211.htm> consulté le 14/06/2023 à 19h41.

³⁶ LEMAIRE Jean-Paul intitulé « Stratégies d'internationalisation », 2eme EDITION, Ed DUNOD, Paris, 2003 p.258.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Étrangers

2.1.4 Risques environnementaux et sociaux des investissements directs étrangers

Pour faire face à ces risques³⁷, les investisseurs étrangers peuvent adopter des approches de gestion environnementale et sociale responsables. Cela peut inclure la mise en place de politiques et de procédures de gestion environnementale pour réduire l'empreinte écologique des activités de l'entreprise, la promotion de pratiques durables et l'utilisation de technologies propres

En ce qui concerne les risques sociaux, les investisseurs peuvent s'engager dans la consultation et la participation des communautés locales, en prenant en compte leurs préoccupations et en respectant leurs droits. Les entreprises peuvent également mettre en place des programmes de développement social pour soutenir les communautés locales, en investissant dans des projets d'éducation, de santé, d'infrastructures et de développement économique.

De plus, les investisseurs peuvent intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur processus de prise de décision et dans l'évaluation des projets d'IDE. Cela permet de s'assurer que les investissements sont alignés sur des normes et des pratiques responsables, et de réduire les risques liés à l'environnement et aux questions sociales.

2.1.5 Compétitions locales des investissements directs

Pour relever ce défi³⁸, les investisseurs étrangers peuvent adopter différentes stratégies. L'une d'entre elles consiste à développer des partenariats locaux ou à établir des coentreprises avec des entreprises locales. Cela leur permet de tirer parti de l'expertise et de la connaissance du marché local de leurs partenaires, tout en créant des synergies qui renforcent leur position concurrentielle.

Une autre stratégie consiste à investir dans la formation et le développement des compétences des travailleurs locaux. Cela permet d'améliorer la productivité et l'efficacité de l'entreprise, tout en favorisant le transfert de connaissances et de technologies vers le marché local.

³⁷ ANDREFF Wladimir intitulé « L'investissement direct étranger dans le développement inégal des pays en transition » disponible sur : <https://books.openedition.org/iheid/2491?lang=fr> consulté le 14/06/2023 à 9H30.

³⁸ DOUADI Lila, intitulé « L'internationalisation des entreprises et les stratégies marketing » THESE DE DOCTORAT Es. Sciences Economiques disponible sur le site : <https://www.ummo.dz/dspace/bitstream/handle/ummo/1489/> consulté le 15/06/2023 à 11H40.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

Par ailleurs, les investisseurs étrangers peuvent se concentrer sur des segments de marché spécifiques ou des niches où ils ont un avantage concurrentiel distinct, par exemple en apportant des technologies avancées ou des produits innovants qui ne sont pas disponibles localement.

Il est également important pour les investisseurs étrangers de comprendre et de respecter les réglementations locales, y compris les lois sur la concurrence, afin de prévenir tout comportement anticoncurrentiel et de maintenir une relation de confiance avec les autorités et les acteurs locaux.

2.1.6 Risques opérationnels

Pour affronter ces défis ³⁹les investisseurs étrangers peuvent mettre en place des pratiques de gestion des risques opérationnels efficaces. Cela comprend l'identification et l'évaluation des risques potentiels, la mise en place de politiques et de procédures de gestion des risques, ainsi que la surveillance continue des opérations pour détecter et atténuer les risques émergents.

De plus, les investisseurs étrangers peuvent investir dans des systèmes et des technologies de pointe pour améliorer l'efficacité et la sécurité des opérations. Cela peut inclure l'utilisation de technologies de l'information avancées, l'automatisation des processus, la surveillance en temps réel, ainsi que la formation et l'éducation des employés sur les meilleures pratiques opérationnelles.

Il est également essentiel d'établir des partenariats solides avec les parties prenantes locales, y compris les fournisseurs, les clients, les autorités gouvernementales et les communautés locales. Cela favorise une meilleure compréhension des spécificités du marché local, ainsi qu'une collaboration efficace pour faire face aux défis opérationnels.

2.2 Les stratégies pour maximiser les enjeux

Lorsqu'il s'agit d'IDE, la maximisation des avantages pour les parties prenantes devient primordiale. Pour tirer pleinement parti de ces enjeux, des stratégies efficaces doivent être mises en place.

³⁹ DILIGENT Hight Bond disponible sur le site : https://help.highbond.com/helpdocs/highbond/fr/Content/global_topics/index.htm consulté le 16/06/2023 à 15H30.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

2.2.1 Rentabilité et durabilité des investissements directs étrangers

Les stratégies visant à maximiser la rentabilité et la durabilité⁴⁰ des IDE comprennent une analyse approfondie du marché pour identifier les opportunités et ajuster les stratégies commerciales en conséquence. L'établissement de partenariats solides avec des acteurs locaux facilite l'entrée sur le marché et bénéficie des relations établies. S'adapter aux identités culturelles et aux préférences locales est essentiel pour attirer les consommateurs. La gestion proactive des risques politiques tels que les changements réglementaires est essentielle au maintien de la stabilité des opérations. Investir dans la R&D stimule l'innovation et maintient un avantage concurrentiel. L'intégration de pratiques socialement, écologiquement et éthiquement responsables est essentielle pour assurer la durabilité des opérations. La formation et le développement des talents locaux renforcent les capacités et favorisent l'autonomie. Enfin, établir un mécanisme de suivi et d'évaluation qui peut ajuster les stratégies en fonction des résultats et améliorer continuellement les performances. Ces stratégies contribuent à maximiser les avantages des IDE tout en minimisant les risques et en garantissant une croissance durable.

2.2.2 Accès au marché local

Pour maximiser l'enjeu du marché local⁴¹ dans le cadre des IDE, des stratégies efficaces peuvent être mises en œuvre. Tout d'abord, il est essentiel de réaliser une recherche approfondie du marché local, en évaluant attentivement la demande, les tendances et les besoins spécifiques des consommateurs locaux. Cette analyse approfondie permettra de mieux comprendre l'environnement commercial et d'identifier les opportunités prometteuses. Ensuite, il est important d'adapter les produits ou services proposés pour répondre aux attentes et aux préférences des consommateurs locaux. Cela peut impliquer des ajustements au niveau du design, des fonctionnalités, de l'emballage ou même de la tarification. L'adaptation culturelle est également cruciale pour s'assurer que la communication et le marketing soient pertinents et percutants pour le public local.

⁴⁰ COUVERT Carole et NIBOUREL Christian intitulé « Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables » disponible sur : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2021/2021_09_strategie_investissements.pdf consulté le 16/06/2023 à 17h09.

⁴¹ OCDE intitulé « L'investissement direct étranger au service du développement OPTIMISER LES AVANTAGES MINIMISER LES COÛTS » disponible sur le site : <https://www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/1959806.pdf> consulté le 16/06/2023 à 19H00.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

Parallèlement, il est recommandé d'établir des partenariats stratégiques avec des entreprises locales, ce qui permettra de bénéficier de leur connaissance approfondie du marché, de leur réseau de distribution et de leur relation avec les clients. Ces partenariats peuvent faciliter l'entrée sur le marché et renforcer la crédibilité de l'entreprise étrangère. Enfin, il est primordial de mettre en place une solide stratégie de communication et de marketing pour se connecter efficacement avec les consommateurs locaux. Cela peut inclure des campagnes publicitaires ciblées, des promotions adaptées au marché local et une utilisation intelligente des médias sociaux et des canaux de distribution pertinents. En mettant en œuvre ces stratégies, les investisseurs étrangers peuvent maximiser leur présence sur le marché local, atteindre un large public et renforcer leur part de marché.

2.2.3 Réputation et responsabilité sociale des investisseurs étrangers

Les entreprises étrangères peuvent mettre en œuvre plusieurs stratégies pour préserver leur réputation et renforcer leur responsabilité sociale⁴². Tout d'abord, il est essentiel de respecter les lois et les réglementations locales, ainsi que les normes internationales pertinentes. Cela comprend la mise en place de politiques et de pratiques internes robustes pour garantir la conformité aux normes éthiques, environnementales et sociales.

De plus, les entreprises étrangères peuvent adopter des codes de conduite et des politiques de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui guident leurs actions et engagements envers les parties prenantes. Cela peut inclure des engagements spécifiques en matière de durabilité environnementale, de droits de l'homme, de diversité et d'inclusion, ainsi que de contributions au développement local.

Il est également important d'établir des mécanismes de surveillance et de reporting pour rendre compte des performances en matière de responsabilité sociale et de durabilité. Cela permet de mesurer et de communiquer les progrès réalisés, tout en étant transparent vis-à-vis des parties prenantes.

⁴² Boualam Fatima intitulé « Un Etat de la Responsabilité Sociale des Entreprises Mondialisées et Politiques Publiques en Algérie » Université de MONTPELLIER disponible sur le site : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/576/7/1/106663> consulté le 16/06/2023 à 23H30.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

2.2.4 Création d'emploi

Les retombées positives directes de l'IDE sur l'emploi⁴³ se produisent dans le cas des IDE de création (Greenfield) plutôt que dans les prises de contrôle (acquisition ou partenariat). L'implantation d'une unité de production dans le pays d'accueil, moyennant une stratégie de marché ou stratégie de rationalisation de la production, implique l'embauche significative de main-d'œuvre locale. Quant aux effets positifs indirects, ils sont au moins égaux aux effets directs et probablement beaucoup plus importants. Ces effets peuvent se produire lorsque les FMN déclenchent, autour d'elles, la création de nouvelles activités (fournisseurs, sous-traitants, distributeurs, concurrents...). Il s'agit des emplois créés à travers des liens en amont et en aval que les filiales étrangères établissent avec les opérateurs locaux dans le pays hôte, ou également à travers les emplois supplémentaires générés dans les entreprises domestiques concurrentes.

2.2.5 Les transferts d'idées, de technologies et de compétences

Pour gérer au mieux le transfert d'idées, de technologies et de compétences⁴⁴ dans les IDE, diverses stratégies peuvent être mises en œuvre. Premièrement, des partenariats solides avec des institutions locales telles que des universités et des centres de recherche doivent être établis. Ces collaborations facilitent le partage de connaissances et de technologies, ainsi que le développement de projets communs. En même temps, il est important d'investir dans la formation et le développement des compétences des employés locaux pour créer une main-d'œuvre qualifiée adaptée aux besoins technologiques. Cela facilite non seulement le transfert de connaissances, mais également l'acquisition de compétences avancées. La collaboration et la communication interne entre les employés locaux et les employés de la maison mère ou d'autres filiales est également une stratégie efficace.

⁴³Levasseur Sandrine intitulé « Investissements directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationales » Dans Revue de l'OFCE 2002/5 (n° 83 bis), pages 103 à 152 Éditions OFCE disponible sur : file:///C:/Users/Administrateur/Downloads/REOF_074_0103.pdf consulté le 18/06/2023 à 10H40.

⁴⁴CHERIF BEMMOUSSA Djazia Amina née, CHIB intitulé « le transfert et l'intégration des technologies au sein des organisations dans une démarche d'intelligence économique » THÈSE Présentée et soutenue publiquement en Nov. 2015 Pour l'obtention du grade de Docteur disponible sur <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8705/1/processus-transfert-technologique-intelligence-economique-defaillances.Doc%20.pdf> consulté le 20/06/2023 à 10H00.

Chapitre II : Les Enjeux et Les Défis des Investissements Directs Etrangers

Ces échanges peuvent prendre la forme de missions ponctuelles, de formations croisées ou de projets communs, facilitant ainsi le transfert d'idées et de compétences. Enfin, la mise en place d'un programme de gestion des connaissances permet de capter, partager et diffuser les meilleures pratiques au sein de l'entreprise, facilitant ainsi le transfert continu d'expertise. En adoptant ces stratégies, l'IED peut maximiser les avantages du transfert d'idées, de technologie et de compétences, renforçant ainsi son potentiel de croissance et de développement.

Conclusion

En conclusion, les IDE présentent à la fois des enjeux et des défis. Les enjeux incluent la croissance économique, la création d'emplois, le transfert de technologies et le développement des entreprises locales. Cependant, ces enjeux sont confrontés à des défis tels que les risques politiques, les barrières commerciales, les fluctuations des taux de change et les risques environnementaux.

Pour relever ces défis et maximiser les enjeux des IDE, il est essentiel de mettre en place des stratégies telles que l'amélioration du climat des affaires, l'accès au marché local, la responsabilité sociale des investisseurs, le renforcement des compétences locales et la gestion proactive des risques.

En adoptant ces stratégies, les IDE peuvent contribuer de manière significative au développement économique durable et à la prospérité des pays d'accueil et des investisseurs étrangers.

CHAPITRE III :
Les Investissements Directs
Etrangers en Algérie

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Introduction

L'Algérie est un État pétrolier, riche en richesses telles que les minerais et les hydrocarbures qui constituent la base de son économie.

Dès le début des années 1990, le gouvernement algérien a mis en œuvre des politiques de réformes structurelles lors de la transition d'un système économique centralisé vers une économie de marché, permettant de rétablir l'équilibre macroéconomique et de libéraliser l'économie. Ces réformes ont permis certaines performances en termes de croissance du PIB et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant des entrées plus importantes d'investissements directs étrangers.

Bien que l'Algérie ait obtenu des résultats positifs dans certains domaines, tels que les hydrocarbures, les télécommunications, les produits pharmaceutiques, sidérurgie et produits chimiques, les réformes introduites au cours de la dernière décennie n'ont pas été suffisantes pour que le pays bénéficie de manière significative des externalités positives des IDE (création d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux, etc.)

Dans ce chapitre, nous aborderons les IDE en Algérie. Dans la première section, nous discutons de la loi et les tendances des IDE, quant à la deuxième section, elle examinera l'impact des IDE en Algérie.

Section 01 : Loi et tendances des investissements directs étrangers en Algérie

La loi 51/49 régleme les investissements directs étrangers en Algérie en exigeant la participation majoritaire des investisseurs nationaux. Les tendances des IDE dans le pays sont volatiles, mais l'Algérie cherche à attirer les investissements étrangers dans plusieurs secteurs pour diversifier l'économie et promouvoir le développement.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

1.1 Analyse de la loi sur les investissements directs étrangers en Algérie

La loi algérienne sur les IDE, également connue sous le nom de loi n° 51/49, est un règlement qui cadre les IDE dans le pays. Adoptée en 2009, la loi vise à promouvoir et réglementer les IDE en Algérie tout en sauvegardant la souveraineté économique du pays.

La principale caractéristique de la loi 51/49 est la règle de la participation majoritaire. Selon cette réglementation, les investissements directs étrangers doivent être réalisés en partenariat avec des investisseurs nationaux algériens détenant au moins 51% du capital social. Cela signifie que les investisseurs étrangers peuvent détenir jusqu'à 49 % des actions, tandis que les investisseurs nationaux conservent la majorité.

1.1.1 Présentation de la loi 51/49

Instituée par l'article 58 de la loi de finances complémentaire de 2009, puis modifiée puis transférée à la loi de finances de 2016, dans son article 66, la règle dite des 51-49% stipule que la part de participation des investisseurs étrangers est de 49% dans entreprises algériennes.

Ainsi, selon cette règle introduite par l'ordonnance n°09-01 portant loi de finances complémentaire du 22 juillet 2009, les investisseurs algériens doivent détenir au moins 51% du capital de toute société nouvellement créée par un investisseur étranger de droit algérien, quelle que soit son activité.⁴⁵

Énoncée à l'article 4 bis, alinéa 2, du Code de l'investissement, la règle 51-49 s'incarne sous la formulation suivante: « Les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires. »

⁴⁵ BELLOUR Nawel, avocat, fondateur Bellour & Partners (Crédits : DR.), Investissements en Algérie : de « la règle 51/49 » aux « secteurs stratégiques » disponible sur : <https://afrique.latribune.fr/think-tank/tribunes/2020-03-12/investissements-en-algerie-de-la-regle-51-49-aux-secteurs-strategiques-840425.html> consulté le : 15/05/2023 à 10h.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

La règle du 51/49 a été citée comme le plus grand obstacle à l'attractivité économique du pays et a été menacée à plusieurs reprises depuis 2014. En effet, en juin 2014, Abdeslam Bouchouareb, Premier ministre algérien puis ministre de l'Industrie et des Mines, avait annoncé que la règle disparaîtrait en 2020 dans le cadre des négociations d'adhésion du pays à l'OMC.

1.1.2 Impact de la loi 51/49 sur l'attraction de l'investissement direct étranger

L'impact de l'adoption par le gouvernement algérien de la règle des 51%/49% sur les flux d'investissements étrangers en 2009, en analysant les données relatives aux flux d'IDE en Algérie au cours de la période (2005-2015), obtenues sur le site de la Banque mondiale, les résultats de la recherche montrent que dans la crise économique mondiale L'application de cette loi dans un contexte caractérisé par un impact négatif sur le flux des IDE et entravant le développement des IDE en Algérie et la préférence des investisseurs étrangers à se tourner vers nos pays voisins pour un meilleur environnement des affaires⁴⁶.

1.1.3 Modification de la loi 51/49

Cette règle a été édictée, à l'époque du président Abdelaziz Bouteflika. La règle du partenariat reposait sur le principe d'une majorité d'au moins 51% de résidents locaux contre 49% pour les étrangers. Plus tard, cette réglementation a été progressivement limitée à certaines zones et se poursuit à ce jour⁴⁷.

Art. 109. — Les dispositions de l'article 66 de la loi n° 15-18 du 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016, sont modifiées et rédigées comme suit ⁴⁸:

⁴⁶ AMOURI I., SAADAOU I. M.M., CHACHOUA A., (2020), « Impact de la loi 51/49 sur l'attraction de l'investissement direct étranger », Revue scientifique Avenir économique, Vol.8. n°01, p. 245-260.

⁴⁷ HUISSIER de Justice « Règle 51-49 en Algérie et LF 2022 » disponible sur : <https://legal-doctrine.com/edition/R%C3%A8gle-51-49-en-Alg%C3%A9rie-et-LF-2022/#:~:text=Les%20activit%C3%A9s%20de%20productions%20de,est%20supprim%C3%A9%20sauf%20cas%20exceptionnel>. Consulté le 16/05/2023 à 9h00 .

⁴⁸ JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE, N° 81 58ème ANNEE « CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES » Lundi 3 Joumada El Oula 1441 Correspondant au 30 décembre 2019, p38 disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2019/F2019081.pdf> consulté le 16/05/2023 à 12h05.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

« Art. 66. — L'exercice des activités de production de biens et de services, revêtant un caractère stratégique pour l'économie nationale, est subordonné à la constitution d'une société de droit algérien dont le capital est détenu, au moins, à 51% par l'actionnariat national résident. Le ministre chargé des finances présente un exposé, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée Populaire Nationale, sur les activités de production de biens et services présentant un intérêt stratégique pour l'économie nationale. La liste des activités de production de biens et de services, présentant un intérêt stratégique pour l'économie nationale est fixée par voie réglementaire ».

La règle du partenariat 51/49 % est conservée pour les activités de production de biens et services à caractère stratégique, mais aucune disposition expresse ne prévoit la suppression de la règle pour les activités à caractère non stratégique. Le sens de l'expression « caractéristiques stratégiques de l'économie nationale » n'est pas non plus précisé.

1.1.4 L'apport de la loi 2020

Selon le rapport 2021 de la CNUCED sur l'investissement mondial, les flux d'IDE à destination de l'Algérie ont enregistré une baisse de 19% en 2020, passant de 1,382 milliard de dollars en 2019 à seulement 1,1 milliard de dollars. Cette diminution est attribuée à l'impact de la pandémie de la Covid-19. Le rapport met en évidence que les IDE reçus par l'Algérie au cours de l'année écoulée ont principalement été dirigés vers le secteur des ressources naturelles. En 2020, l'Algérie a également levé la règle 49/51 régissant les investissements, sauf dans les secteurs stratégiques tels que les hydrocarbures et les mines. Cependant, selon la CNUCED, l'effet de cette mesure sur la diversification des IDE ne sera pleinement visible qu'après une reprise plus large des investissements étrangers.⁴⁹

⁴⁹ BENALI Arezki « CNUCED : le flux des IDE vers l'Algérie a chuté de 19% en 2020 » disponible sur : https://www.algerie-eco.com/2021/06/22/cnuced-le-flux-des-ide-vers-lalgerie-a-chute-de-19-en-2020/#google_vignette consulté le 17/05/2023 à 14h29.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

La règle du partenariat 51/49 % est conservée pour les activités de production de biens et services à caractère stratégique, mais aucune disposition expresse ne prévoit la suppression de la règle pour les activités à caractère non stratégique. Le sens de l'expression « caractéristiques stratégiques de l'économie nationale » n'est pas non plus précisé.

1.1.5 L'apport de la loi de finance de 2021

À la lumière des difficultés économiques constatées, la règle 49 LFC 2020 est toujours en cours de transformation un an plus tard, tandis que la LFC 2021 ajoute une exception où la règle 51/49 s'applique toujours.

Le principe reste donc d'investir librement en Algérie sans avoir besoin de partenariats avec la population locale. Cependant, un cas a été ajouté dans lequel la règle 51/49 s'applique en plus des activités d'importation de produits en l'état et de marchandises destinées à la revente et de produits et marchandises à caractère stratégique : il s'agit de l'activité d'importation de matières premières⁵⁰.

1.1.6 L'apport de la loi de finance de 2022

Pour LFC 2022, les partenariats locaux ne sont toujours pas requis, sauf pour les activités dites stratégiques et les activités d'importation de revente.

Sont considéré comme une activité stratégique :

- Activités liées à l'exploitation des mines nationales ;
- Activités amont dans le secteur de l'énergie ;
- Toutes les autres activités qui sont soumises à la loi sur les hydrocarbures.

Ces activités⁵¹ restent toutefois soumises aux règles du partenariat local sous réserve des dispositions légales spécifiques qui leur sont applicables. En d'autres termes, même les secteurs non stratégiques peuvent désormais rejoindre des partenariats locaux dans des cas clairement définis par la loi.

⁵⁰ HUISSIER de Justice « Règle 51-49 en Algérie et LF 2022 » Op.cit.

⁵¹ Reporters Quotidiens National d'Information «Nouveau code de l'investissement Des perspectives prometteuses pour les IDE »disponible sur : <https://www.reporters.dz/nouveau-code-de-linvestissement-des-perspectives-prometteuses-pour-les-ide/> consulté le 17/05/2023 à 11h30.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Après l'adoption d'une nouvelle loi visant à promouvoir les investissements dans divers secteurs industriels, l'Algérie est désormais considérée comme une destination attrayante pour de nombreux investisseurs. Ces derniers mois, l'intérêt des investisseurs étrangers pour l'Algérie s'est accru, comme en témoignent les négociations entre les autorités algériennes et leurs homologues étrangers. Ces derniers ont manifesté un intérêt pour des projets en Algérie, convaincus par les dispositions de la nouvelle loi en matière d'IDE.

Lors d'une récente entrevue avec des représentants des médias nationaux, le président Abdelmadjid Tebboune a également évoqué cet intérêt. Il a affirmé que l'Algérie offrait toutes les garanties nécessaires pour attirer les IDE dans divers secteurs, et il a annoncé que de nombreux projets d'investissement allaient bientôt se concrétiser.

Le chef de l'État a souligné que désormais tout le monde reconnaît que l'investissement en Algérie est rentable et sûr, et n'est plus considéré comme une aventure risquée. Il a notamment mis en avant la possibilité de transférer les bénéfices, ce qui renforce la sécurité des investissements. Des travaux sont en cours avec des pays présents en Algérie, tels que le Qatar et la Turquie, afin de poursuivre et renforcer leurs investissements. Il a rappelé qu'un accord avait été conclu avec la Turquie pour porter ses investissements à 10 milliards de dollars américains.

Le président a noté que depuis l'adoption de cette nouvelle loi, de nombreuses entreprises étrangères manifestent un vif intérêt pour investir en Algérie. Il a mentionné l'intérêt de plusieurs entreprises américaines pour investir dans des domaines tels que l'agriculture, l'industrie et d'autres secteurs.

En résumé, l'Algérie est devenue une destination attractive pour les investisseurs grâce à sa nouvelle loi sur l'investissement, qui favorise les partenariats gagnant-gagnant et le bénéfice mutuel. La porte reste ouverte à d'autres pays souhaitant investir en Algérie, et le gouvernement algérien continu de travailler activement pour attirer davantage d'investissements étrangers dans le pays.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

1.2 Les tendances des investissements directs étrangers en Algérie

Depuis l'indépendance, l'Algérie a manifesté une volonté d'attirer les investissements et les capitaux étrangers, ce qui est affirmé dans diverses lois relatives à l'investissement. Les tendances des IDE de l'Algérie sont dérivées de l'analyse de l'évolution de ses flux et de la répartition de ces investissements aux niveaux sectoriel et régional.

1.2.1 Evolution des flux des investissements directs étrangers en Algérie

L'investissement étranger en Algérie a connu une progression notable. L'évolution des IDE en Algérie peut être divisée en deux principales périodes : la première s'étend de 1970 à 1994, tandis que la seconde couvre la période depuis 1995.⁵²

➤ La première période (1970/1994)

Reflétant l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures après que l'Algérie a décidé d'ouvrir le secteur aux capitaux étrangers en 1971, elle a investi massivement dans le raffinage, Les secteurs liés à l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz. Après les chocs et contre-chocs pétroliers des années 70 et 80.

L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction imposée aux grandes compagnies pétrolières de posséder des champs pétroliers ont rendu les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières plus attrayants. Cela a également permis de compenser le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la modernisation de ces infrastructures. Cependant, avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à effectuer une production directe pour leur propre compte. Elles pouvaient toutefois bénéficier de contrats de partage de production ou d'autres contrats de services avec la SONATRACH.

Malgré cela, la décennie des années 80 a été marquée par une quasi-absence d'IDE. Les gouvernements de l'époque, méfiants à l'égard de toute intervention étrangère, remettaient en question le plan de valorisation des hydrocarbures (VALHYD), qui prévoyait un programme ambitieux d'investissements. Cette remise en cause a entraîné une quasi-cessation des investissements, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, bien qu'ils ne fussent pas formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés.⁵³

⁵²CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, New York et Genève, Ed, 2004, p.6.

⁵³GUERID Omar, « L'investissement direct étranger en Algérie : Impacts, opportunités et entraves », Recherches économiques et managériales, n°3, juin 2008, p.34-35.

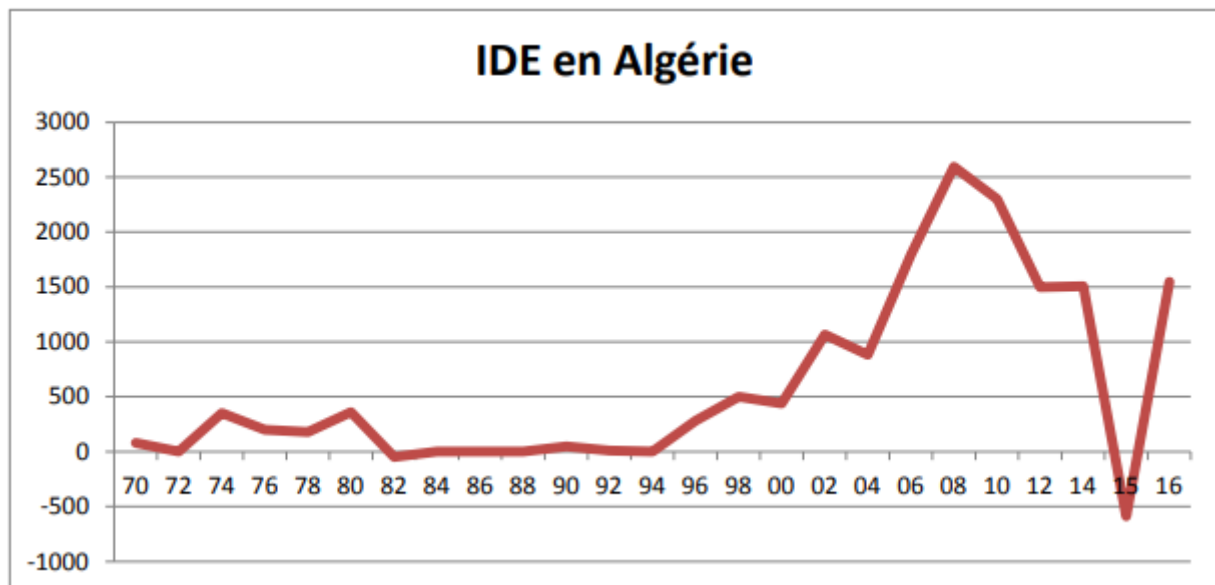
Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

➤ La deuxième période (c'est à partir de 1995)

La période est marquée par le premier accord de rééchelonnement de la dette en 1994, ce qui a entraîné des efforts considérables visant à améliorer le climat des affaires dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Les IDE ont connu une expansion significative grâce aux signaux positifs envoyés par les autorités algériennes, tels que l'amélioration du climat d'investissement, ainsi que par les marchés internationaux des hydrocarbures. La demande mondiale d'énergie a notamment explosé avec l'émergence de la Chine en tant que l'un des principaux consommateurs d'énergie.

Cet essor des IDE est principalement attribuable aux opérations de privatisation et à l'ouverture de la production ainsi qu'à certaines activités en amont et en aval du secteur pétrolier et gazier, avec la participation de capitaux étrangers. Cela signifie que l'afflux d'IDE est dû non pas à l'attraction générale du pays, mais plutôt à l'attractivité de certaines opérations spécifiques.⁵⁴

Graphes N° 01 : Les flux d'IDE en Algérie durant la période 1970-2016 (en million de \$)



Source : à partir des données de la CNUCED sur l'IDE

⁵⁴ GUERID Omar, Op cit, p.35-36.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Le graphe N°01 montre bien que

- **La période 1972-1980**

L'Algérie a attiré un fort afflux d'IDE en raison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, en 1971, l'Algérie a pris la décision d'ouvrir le secteur des hydrocarbures aux capitaux étrangers, ce qui a contribué à attirer des investissements dans ce domaine. De plus, les chocs pétroliers survenus à différentes périodes ont incité les pays développés à investir davantage dans les hydrocarbures, ce qui a également contribué à l'attraction des IDE en Algérie.

- **La période 1980-1994**

L'Algérie a connu une quasi-absence d'IDE, principalement en raison du contre-choc pétrolier marqué par la baisse des prix du pétrole. Cette situation a entraîné une détérioration de la situation économique, une augmentation du chômage et une réduction de l'activité économique⁵⁵. De plus, en 1986, la chute brutale des revenus pétroliers et la stagnation de la production pétrolière ont contraint l'Algérie à recourir à des partenariats avec des sociétés étrangères pour relancer les activités de recherche, de prospection et de forage. Ces partenariats ont également permis de combler le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la modernisation des infrastructures pétrolières et gazières.⁵⁶

À partir de 1989, l'Algérie a entrepris des réformes visant à renouer avec la croissance économique, notamment en encourageant les investissements étrangers. En 1991, une nouvelle loi sur les hydrocarbures a été adoptée, ouvrant ainsi grandement les portes aux investissements étrangers. Cette loi a été précédée en avril 1990 par la promulgation d'une loi sur la monnaie et le crédit, et a été suivie par l'adoption d'un nouveau code des investissements en 1993.⁵⁷

⁵⁵ CNUCED, Op cit, 2004, p.8.

⁵⁶ GUERRAOUI Driss, RICHET Xavier, « Les investissements directs étrangers : Facteurs d'attractivité et de localisation », Ed Toubkal, Paris, 1997, p.248.

⁵⁷ OUGUENOUNE Hind, « La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie », Thèse de doctorat, Economie, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III, 2014, p. 299, Format PDF, Disponible sur : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01172734/document> , consulté le 21/05/2023.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

➤ **La période 1995-2003**

Après l'adoption du PAS imposé par le FMI, l'Algérie a connu une amélioration notable du climat des affaires. Cela a envoyé des signaux positifs aux investisseurs étrangers, ce qui a entraîné une explosion significative des flux d'IDE. Depuis 1998, l'Algérie a enregistré une augmentation substantielle des flux d'IDE, avec des entrées annuelles stabilisées au-dessus du milliard de dollars, comparé à moins de 500 millions de dollars avant l'an 2000. Cette évolution témoigne de l'attrait progressif du marché algérien pour les investisseurs étrangers, renforcé par l'amélioration du profil de risque du pays depuis 2006.

En 2001 et 2002, l'Algérie s'est classée respectivement quatrième et troisième pays d'accueil des IDE en Afrique, et elle est devenue le premier pays du Maghreb en 2002. Cette performance s'explique principalement par la réalisation d'investissements stratégiques dans des secteurs tels que les hydrocarbures, les licences de télécommunication et la sidérurgie.⁵⁸

➤ **La période 2004-2009**

En 2004, les flux mondiaux d'IDE ont connu une augmentation significative, passant de 634 millions de dollars en 2003 à 882 millions de dollars. Cette reprise des IDE s'explique par plusieurs facteurs, tels que l'accélération de la croissance mondiale, l'augmentation des bénéfices, la hausse des valeurs mobilières, la multiplication des opérations de fusion-acquisition, ainsi que la poursuite des politiques de libéralisation et l'amélioration du climat des affaires.

➤ **La période 2009-2016**

Au cours de cette période, les flux d'IDE ont connu une reprise, atteignant leur niveau le plus élevé en 2009 à 2 754 millions de dollars, après une baisse enregistrée en 2003 à 634 millions de dollars.

Cependant, malgré le fort potentiel de marché intérieur, les ressources naturelles abondantes et les opportunités offertes en Algérie, le pays reste peu attractif pour les IDE en raison d'un climat des affaires médiocre et de contraintes imposées aux investisseurs, notamment la règle 49/51% de participation, ce qui a entraîné une diminution des flux d'IDE au cours des dernières années après avoir atteint un pic de 2 754 millions de dollars en 2009.

⁵⁸ CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », Ed, 2005

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Bien que l'Algérie soit classée 8e en Afrique selon la CNUCED, les flux d'IDE ont régressé, avec seulement 2 301 millions de dollars en 2010 par rapport aux 2 754 millions de dollars en 2009. D'après la CNUCED, les flux d'IDE entrants en Algérie ont enregistré une baisse de 42 % en 2012, comparativement à une diminution de 14 % en 2011.

En 2015, les IDE entrants en Algérie ont enregistré une baisse significative, passant d'un investissement net étranger de 1 507 millions de dollars en 2014 à un retrait d'investissement pour la première fois, avec -587 millions de dollars en 2015, principalement en raison de la prise de participation majoritaire de l'État algérien dans Djezzy, détenue par VimpelCom, pour un montant de 2,6 milliards de dollars en janvier 2015.

Après avoir enregistré des flux négatifs en 2015, l'Algérie a attiré 1 546 millions de dollars en 2016, en partie grâce à l'amélioration des politiques d'investissement et à une reprise récente de la production pétrolière.⁵⁹

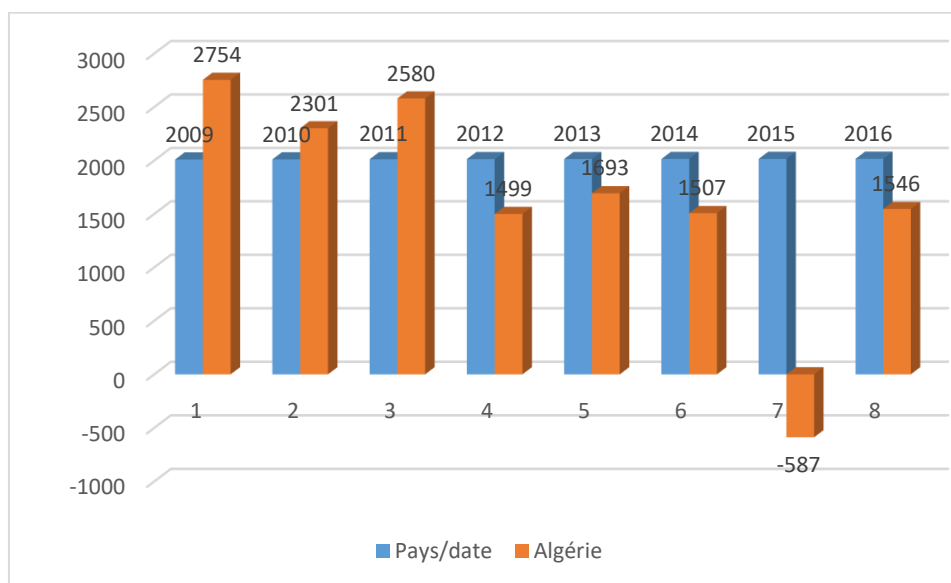
Tableau N°02 : Flux d'IDE entrant dans l'Algérie durant la période 2009- 2016 (en millions de dollars)

Pays/date	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Algérie	2754	2301	2580	1499	1693	1507	-587	1546

Source : CNUCED, « Les investissements directs étrangers en Algérie en 2015 », Ed, Novembre 2016, p.1

⁵⁹ ANIMA, « Les flux d'investissements étrangers en Algérie plonge dans le rouge à cause de Djezzy », Novembre 2016, p.4.

Figure N° 01



Source : Elaboré par nous-même à partir des données du tableau précédent

La figure n°01 montre les flux d'IDE entrants en Algérie sur la période s'étendant de 2009 à 2016. Les chiffres, exprimés en millions de dollars, mettent en évidence les variations annuelles de ces investissements. En 2009, les IDE ont atteint un niveau significatif de 2754 millions de dollars, témoignant d'un intérêt marqué des investisseurs étrangers pour l'économie algérienne. Cette tendance positive s'est poursuivie en 2010, bien que les flux aient connu une légère réduction à 2301 millions de dollars. Une année charnière semble avoir été 2011, où les investissements ont connu une hausse marquée pour atteindre 2580 millions de dollars. Toutefois, à partir de 2012, une tendance à la baisse s'est installée, avec seulement 1499 millions de dollars enregistrés cette année-là, et des niveaux similaires les années suivantes jusqu'en 2014. En 2015, une inversion spectaculaire s'est produite, avec des flux négatifs à hauteur de -587 millions de dollars, probablement due à des désinvestissements ou à des facteurs économiques et politiques. Heureusement, cette situation s'est corrigée en 2016, où les investissements directs étrangers ont augmenté pour atteindre 1546 millions de dollars. Ces données reflètent la dynamique fluctuante des investissements étrangers en Algérie au cours de cette période.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

➤ La période 2018-2022

L'Algérie⁶⁰, avec ses riches ressources naturelles et son économie stable, attire des flux considérables d'IDE. Ces dernières années, cependant, les entrées ont été impactées négativement par les troubles sociaux et la pandémie de COVID-19. D'après les informations partagées dans le Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2022 de la CNUCED, les IDE en direction de l'Algérie devraient connaître une baisse de 23,9% en 2021, s'établissant à environ 870 millions de dollars américains. (1,1 milliard de dollars US à la même période l'année dernière), principalement dans le secteur des ressources naturelles. En revanche, le stock d'IDE a augmenté pour atteindre 34 milliards de dollars en 2021, représentant environ 20,6 % du PIB. Ces dernières années, les IDE ont été redirigés vers le marché intérieur en raison d'une augmentation des projets de développement des transports et des infrastructures. La Chine et la Turquie ont réalisé d'importants investissements en Algérie, reléguant ainsi la France de sa position historique de premier investisseur du pays. L'investissement européen a récemment connu une baisse, tandis que les investisseurs du Golfe manifestent un intérêt croissant pour le pays. Parmi les principaux investisseurs par pays, on retrouve la Chine, Singapour, l'Espagne et la Turquie. En ce qui concerne les secteurs, l'industrie, le tourisme, la construction et l'agriculture sont les domaines qui attirent le plus d'IDE. Au cours des trois premiers trimestres de 2021, l'ANDI a enregistré un total de 1 365 projets d'investissement, représentant une valeur estimée à environ 360 milliards de dinars.

Les mesures protectionnistes et l'incertitude juridique liées à des problèmes tels que la corruption, la bureaucratie, la faiblesse du secteur financier et la protection des droits de propriété intellectuelle représentent de sérieux obstacles à l'investissement en Algérie. Jusqu'en 2019, la participation des investisseurs étrangers dans les entreprises algériennes était limitée à 49 %, et ils étaient tenus de rechercher des partenaires locaux pour les appels d'offres publics. Cependant, le gouvernement du président Abdelmadjid Tebboune a pris la décision de lever la restriction connue sous le nom de "51/49", qui imposait aux Algériens de détenir une participation majoritaire dans toutes les nouvelles entreprises.

⁶⁰ BENALI Arezki «CNUCED : le flux des IDE vers l'Algérie a chuté de 19% en 2020 » disponible sur : <https://www.algerie-eco.com/2021/06/22/cnuced-le-flux-des-ide-vers-lalgerie-a-chute-de-19-en-2020/> consulté le 21/05/2023 à 14h23.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

L'exigence de "secteurs stratégiques" identifiés comme les hydrocarbures, les mines, la défense, les importations pour la revente en Algérie et la production pharmaceutique sera maintenues. Le gouvernement a approuvé une nouvelle loi sur les hydrocarbures visant à améliorer les conditions fiscales et la souplesse des contrats afin d'attirer de nouveaux investisseurs internationaux. Suite à la promulgation de la loi, les grandes compagnies pétrolières internationales ont signé un protocole d'accord avec la société nationale des hydrocarbures SONATRACH. L'Algérie occupe la 115e place parmi les 132 économies évaluées dans l'Indice mondial de l'innovation 2022 et se classe 167e sur 177 pays dans l'Indice de liberté économique 2022.⁶¹

Tableau N°03 : Les investissements directs étrangers en chiffre (unité : millions USD)

Investissement Directs Etrangers	2019	2020	2021
Flux d'IDE entrants	1382	1143	870
Stocks d'IDE	31965	33107	33977
Nombre d'investissements Greenfield*	24	6	10
Value of Greenfield investments	2316	77	858

Source : CNUCED, dernière données disponible

Note : * Les investissements Greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

⁶¹BNP PARIBAS la banque d'un monde qui change «ALGERIE : les investissements »disponible sur : <https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/implanter/algérie/investir> consulté le 21/05/2023 à 16h00.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Tableau N°04 : Les flux des investissements directs étrangers par pays et par secteurs d'activités (unité en %)

Les pays investisseurs	2018(dernières données officielles disponibles)
Chine	29,00
Singapour	25,00
Espagne	22,00
Turquie	18,00
Allemagne	2,00
Afrique du Sud	2,00
France	2,00

Les secteurs investis	2018(dernières données officielles disponibles)
Industrie	62,00
Tourisme	24,00
Construction	7,00
Agriculture	4,00
Services	3,00

Source : Agence nationale pour développement de l'investissement dernier donné disponible

Section 02 : Impact des investissements directs étrangers sur l'économie algérienne

Il est difficile de mener une analyse complète de l'impact des IDE en Algérie, car l'ouverture à ce type d'investissement ne s'est réellement manifestée que depuis environ une décennie, et leur concentration est principalement observée dans le secteur des hydrocarbures. De manière générale, les impacts des IDE sur l'économie algérienne peuvent être synthétisés comme suit :

2.1 L'impact des investissements directs étrangers sur la balance des paiements

L'impact des IDE sur la balance des paiements en Algérie a commencé à se faire sentir ces dernières années, mais il est qualifié de négatif. Une analyse de la balance des paiements indique clairement que les sorties de capitaux sous forme de revenus sont supérieures aux flux entrants provenant des IDE. Comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°5: Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements (2001-2018, en MD\$)

Année	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2014	2016	2018
Revenus facteurs nets autres que intérêt (1)	-1,020	2,280	-5,350	-5,41	-5,88	-6,25	/	/	/
Dont part associés pétrolière	-1,02	-2,200	-4,750	3,90	-3,92	-4,97	-4,9	-1,6	-4,00
IDE nets (2)	1,180	0,620	1,020	1,37	2,54	2,05	1,5	1,6	1,5
Entrants-sortants (2-1)	+0,16	-1,66	-4,33	-4,04	-3,34	-4,2	-3,4	00	-2,5

Source : d'après les rapports de la banque d'Algérie (2005, 2008, 2010 et 2012), dernières donnée de la BM (2019).

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Comme le laisse apparaître le tableau ci-dessus, depuis le début de nouveau millénaire, l'effet négatif de sortie des revenus des FMN se fait souvent sentir dans le solde de flux de capitaux, même en exceptant le paiement des intérêts de la dette extérieure, passant de +0.16% (2001) à -4.12 % (2015) pour être nul en 2016 et remonter de nouveau à -2.5% à fin 2018. Ainsi, l'idée d'avoir une balance des paiements avec des aspects positifs a émergé, notamment grâce à des correctifs qui imposent l'obligation de céder 51 % de la production aux investisseurs nationaux et 30 % pour les activités d'importation. De plus, chaque projet doit générer plus de devises qu'il n'en fait sortir sous forme de dividendes et de profits. Les entrées d'IDE demeurent peu significatifs en Algérie, mais dont l'effet de levier est puissant. Des milliards de dollars sont chaque année transférés à l'étranger par des firmes n'investissant pas, s'indigne un PDG d'un cabinet d'expertise en affaires, en évoquant une entreprise étrangère qui pour un 01Mds\$ investi aurait transféré 07Mds\$ de bénéfice.

Entre 2001 et 2005⁶², les sorties de devises ont augmenté de 64,7 %, puis entre 2005 et 2007, 15,7 milliards de dollars (soit environ un tiers des exportations en 2005) ont été transférés, soit plus de 5 milliards de dollars par an, comparativement à 1,5 milliard de dollars par an entre 2001 et 2004 (Banque d'Algérie, 2008). Ces transferts se sont souvent effectués dans le cadre de contrats de partage de production. En outre, les rapatriements des associés de SONATRACH sur la période allant de 2001 à 2008 se sont élevés à plus de 26,412 milliards de dollars. Il est à noter que c'est les hydrocarbures qui attirent le plus les IDE en Algérie, en drainant ainsi des capitaux générateurs de lourds transferts de devises. L'effet négatif des IDE sur la balance de paiement en Algérie va se poursuivre dans les années à venir si les mesures nécessaires ne seront pas mise en place.

2.2 L'impact des investissements directs étrangers sur le développement du tissu industriel national

L'économie algérienne ⁶³est fortement dépendante des hydrocarbures, ce dernier est un facteur unique dans l'analyse économique. En fait, la quasi-totalité des revenus de l'État provient

⁶² GUESMIA El Hadi « La problématique de l'Investissement Direct Etranger en Algérie » Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/795/2/1/176400> consulté le 22/05/2023 à 10h45.

⁶³ CHAOUCH TITEM Kaci, « Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autre pays du Maghreb », Mémoire de magister en sciences économiques, Monnaie Finance Banque, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2012, p.104.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

des taxes sur le pétrole. Cependant, ces tendances varient d'une année à l'autre, en fonction des cours internationaux du pétrole.

En fait, l'impact des IDE sur la structure industrielle de l'Algérie ne peut être analysé et dérivé en raison de l'importance des hydrocarbures dans l'économie et du masquage des résultats de toute autre entreprise. Mais on peut dire que bien que cet effet soit faible, il existe et a tendance à s'intensifier.

2.3 L'impact des investissements directs étrangers sur le capital humain

Les entreprises étrangères⁶⁴ ont joué un rôle important dans la création d'emplois en Algérie. Entre 2002 et 2008, les investissements étrangers enregistrés par l'ANDI ont généré 88 287 emplois, représentant 11% du total des emplois créés pendant cette période, par rapport à 91,04% pour les investissements locaux. Le gouvernement algérien a mis en place des réformes dans le domaine de l'emploi, du marché du travail, de l'éducation et de la formation professionnelle pour améliorer les qualifications du capital humain et répondre aux besoins du marché de l'emploi. En 2008, un plan d'action a été adopté pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage, en mettant l'accent sur la promotion de la main-d'œuvre qualifiée et le développement de l'esprit d'entrepreneuriat. Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), lancé en 2008, a permis l'insertion d'un grand nombre de salariés, offrant des opportunités aux demandeurs d'emploi qualifiés ou non qualifiés sous forme de contrats d'insertion

2.4 L'impact des investissements directs étrangers sur la croissance

Dans les années 1950 et 1960, l'IDE suscitait méfiance et suspicion dans de nombreux pays en développement, y compris l'Algérie⁶⁵. Cependant, il y a eu un changement radical d'attitude et les politiques de promotion des IDE ont remplacé les comportements méfiants. Les économistes reconnaissent désormais l'importance de l'IDE dans le développement économique, le considérant comme un remède potentiel pour les problèmes persistants des pays en développement.

⁶⁴ CHAOUCH TITEM Kaci, « Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autre pays du Maghreb », Op.cit. P.104.

⁶⁵ TAREB Fatima « La promotion de l'investissement en Algérie Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », Mémoire en vue de l'Obtention du diplôme de Magister en Sciences Economiques Option « Finance- Monnaie-Banque ». P.132.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Quatre types d'effets indirects des IDE sur la croissance et le rattrapage économique peuvent être identifiés. Il y a d'abord le transfert de connaissances et de technologie vers le pays d'accueil, sous certaines conditions de disponibilité en capital humain. Ensuite, il y a un effet indirect sur la productivité dans différents secteurs, qui a un impact positif sur la productivité des entreprises locales. Les IDE peuvent également conduire à une transformation de la spécialisation internationale du pays d'accueil en favorisant la diversification sectorielle grâce aux investissements des entreprises multinationales. Enfin, les IDE peuvent renforcer les processus d'agglomération, améliorant ainsi l'efficacité de la croissance économique selon les théories de la nouvelle économie géographique.

Face aux besoins importants de l'Algérie en termes de diversification économique, d'investissement domestique, de transfert de technologie et de réduction de la dette extérieure, les autorités du pays ont tout intérêt à mettre en place des politiques économiques visant à encourager les initiatives privées et à améliorer l'attractivité du territoire. Des réformes économiques et institutionnelles ont été entreprises pour stimuler la croissance, tandis qu'un régime d'investissement attractif a été mis en place pour tous les investisseurs sans discrimination.

2.5 Autres impacts des investissements directs étrangers entrants en Algérie

Les IDE en Algérie ont également des effets importants sur le fonctionnement des marchés et le renforcement de la transparence. Ils contribuent à améliorer la disponibilité, la qualité et les prix des produits et services grâce à la concurrence accrue dans des secteurs tels que la téléphonie mobile, le marché du ciment et le secteur bancaire. De plus, la présence d'entreprises étrangères soumises à des réglementations internationales favorise la transparence et la bonne gouvernance, tandis que la présence de banques étrangères et de cabinets d'audit renforce également la transparence dans les pratiques financières et commerciales en Algérie⁶⁶.

⁶⁶ GUESMIA El Hadi « La problématique de l'Investissement Direct Etranger en Algérie », Op.cit. P.178.

Chapitre III : Les Investissements Directs Etrangers en Algérie

Conclusion

En conclusion, la loi 51/49 en Algérie, qui stipule que les investissements étrangers doivent être majoritairement détenus par des partenaires nationaux, a eu un impact significatif sur les tendances des IDE dans le pays. Cette loi a créé des restrictions et des limites pour les investisseurs étrangers, ce qui a limité leur participation et leur engagement dans l'économie algérienne.

Cependant, malgré ces restrictions, l'Algérie a connu une augmentation des IDE au cours des dernières années, principalement dans le secteur des hydrocarbures. Cela s'explique par les vastes ressources pétrolières et gazières du pays, qui ont attiré l'intérêt des investisseurs étrangers malgré les contraintes imposées par la loi.

L'impact des IDE en Algérie peut être résumé de la manière suivante : les investissements étrangers ont contribué au développement du secteur des hydrocarbures, en apportant des capitaux, des technologies et une expertise supplémentaires. Cependant, l'impact sur d'autres secteurs de l'économie a été limité en raison des restrictions de la loi 51/49 et des obstacles bureaucratiques qui ont entravé l'attrait des investissements étrangers.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Depuis la fin des années 1980, les investissements directs étrangers ont pris de l'ampleur et sont devenus aujourd'hui l'un des principaux enjeux de concurrence et d'affrontement nationaux. De plus, il est considéré comme une source stable de financement et surtout comme un vecteur important de transfert de technologie, de capacités d'innovation et de pratiques organisationnelles et de gestion. Cette montée en puissance tient à plusieurs facteurs. Outre les programmes de privatisation et les opérations de fusions et acquisitions, un facteur majeur de l'augmentation des flux d'IDE est la libéralisation des politiques d'accueil des entreprises étrangères.

Du point de vue du développement durable, l'IDE est important pour les pays en développement car il représente des entrées de capitaux. Ils se traduisent par la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie d'un pays et reflètent également l'ouverture d'un pays à l'économie mondiale. La plupart des études économétriques concluent qu'en plus de leurs moteurs macroéconomiques initiaux, les IDE affectent la croissance en augmentant la productivité totale des facteurs et, plus généralement, l'efficacité de l'utilisation des ressources dans les économies bénéficiaires ; au-delà de l'habituel aura un impact. Pour les pays en développement, les économies émergentes et les pays en transition, l'IDE est devenu une source de plus en plus importante de développement et de modernisation économiques, de croissance des revenus et d'emploi.

Lorsqu'une entreprise décide de s'engager dans des investissements directs étrangers, elle doit faire face à plusieurs enjeux et défis importants. Tout d'abord, il y a les risques politiques et économiques, tels que l'instabilité politique, les changements de réglementation et les fluctuations des taux de change, qui peuvent créer des incertitudes et des risques pour les entreprises étrangères. Ensuite, les barrières culturelles et linguistiques peuvent compliquer la communication et la compréhension mutuelle entre l'entreprise et le marché étranger, nécessitant ainsi une adaptation culturelle et linguistique pour réussir. De plus, la concurrence locale peut être intense, avec des entreprises locales bien établies, ce qui rend difficile l'établissement d'une base de clients fidèles. La gestion des opérations internationales, y compris la coordination des chaînes d'approvisionnement mondiales et la conformité aux réglementations locales, représente également un défi majeur. De plus, la protection des droits de propriété intellectuelle peut être un problème dans certains pays, ce qui expose les entreprises à des risques de contrefaçon et de vol. Enfin, il est essentiel pour les entreprises de comprendre et de se conformer aux réglementations locales spécifiques à chaque pays d'accueil. Pour surmonter ces défis, les entreprises doivent réaliser une étude de marché approfondie, établir

Conclusion générale

des partenariats locaux, adapter leur offre aux besoins locaux, investir dans la gestion des risques et la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que mettre en place une gestion efficace des opérations internationales. En maximisant leur compréhension des enjeux spécifiques du marché étranger et en élaborant des stratégies adaptées, les entreprises peuvent accroître leurs chances de réussite dans leurs investissements directs étrangers et tirer le meilleur parti des avantages potentiels offerts par ces opportunités d'expansion internationale.

Les opportunités de partenariat avec des entreprises locales en Algérie pour les investisseurs étrangers sont nombreuses. L'Algérie dispose d'un marché diversifié avec des besoins dans différents secteurs tels que l'énergie, l'agro-industrie, les infrastructures, les télécommunications, et bien d'autres. Les investisseurs étrangers peuvent envisager des partenariats avec des entreprises locales pour bénéficier de leur connaissance du marché, de leurs réseaux de distribution, de leur expertise locale et de leur compréhension des pratiques commerciales et culturelles. Ces partenariats peuvent permettre aux investisseurs étrangers de s'implanter plus facilement en Algérie et de bénéficier d'une meilleure intégration dans le tissu économique local.

Le gouvernement algérien offre plusieurs incitations aux entreprises étrangères qui investissent en Algérie. Parmi celles-ci, on peut citer des avantages fiscaux, des facilités douanières, des mesures incitatives pour la création d'emplois locaux, des subventions et des crédits préférentiels pour les investissements dans des secteurs prioritaires. Il existe également des zones franches et des parcs industriels qui offrent des infrastructures et des avantages spécifiques aux investisseurs étrangers. Le gouvernement encourage activement les investissements étrangers et met en place des mesures pour faciliter l'installation et l'expansion des entreprises étrangères en Algérie.

L'Algérie a réussi à attirer des investisseurs étrangers dans certains secteurs, en particulier ceux liés aux hydrocarbures. Cependant, l'attraction des investissements étrangers dans d'autres secteurs a été plus limitée. Certains défis, tels que l'instabilité politique, les lourdeurs administratives, les difficultés liées aux réglementations locales et la concurrence internationale, ont pu freiner l'arrivée d'investissements étrangers dans certains domaines. Néanmoins, le gouvernement algérien a mis en place des réformes économiques et des mesures d'incitation pour attirer davantage d'investisseurs étrangers et diversifier l'économie. L'Algérie continue de promouvoir son attractivité en tant que destination d'investissement et cherche à améliorer son environnement des affaires pour encourager les investissements étrangers.

BIBLIOGRAPHIE

I Ouvrages

1. BENISSAD. M.E, « Economie internationale », Ed Opu-Pubisud, Alger, 1983, p.79.
2. BOST François, CARROUE Laurent, « images économiques du monde », Ed 2010, p.38.
3. BELLON Bertenard et GOUIA Ridha, « Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen », Ed Paris : Economica, 1998, 53-Lassay-les-Châteaux : Impr. EMD.
4. CROZET Yves, « Les grandes questions de l'économie internationale », Nathan, 2001.
5. GUERRAOUI Driss, RICHEL Xavier, « Les investissements directs étrangers : Facteurs d'attractivité et de localisation », Ed Toubkal, Paris, 1997.
6. HATEM.F, « Investissement international et politique d'attractivité », Economica, Paris, 2004.
7. LEMAIRE Jean-Paul: « Stratégies d'internationalisation », 2eme EDITION, Ed DUNOD, Paris, 2003 p.258.
8. MUCCHIELLI.J.L, « Multinationales et mondialisation », Ed du seuil, France, 1998.
9. PERIDY Nicolas, « Ouverture économique, intégration régionale et investissements directs étrangers », Ed Le Harmattan (1 mai 2009).

II Thèses et mémoires

1. CHAOUCH TITEM Kaci, « Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autre pays du Maghreb », Mémoire de magister en sciences économiques, Monnaie Finance Banque, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2012, p.104.
2. CHERIF BEMMOUSSA Djazia Amina née, CHIB intitulé « le transfert et l'intégration des technologies au sein des organisations dans une démarche d'intelligence économique » THÈSE Présentée et soutenue publiquement en Nov. 2015 Pour l'obtention du grade de Docteur disponible sur <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8705/1/processus-transfert-technologique-intelligence-economique-defaillances.Doc%20.pdf> consulté le 20/06/2023 à 10H00.

3. DOUADI Lila, intitulé « L'internationalisation des entreprises et les stratégies marketing » THESE DE DOCTORAT Es. Sciences Economiques disponible sur le site : <https://www.ummo.dz/dspace/bitstream/handle/ummo/1489/> consulté le 15/06/2023 à 11H40.
4. GRAICHE Lynda, « Les formes d'implantation des firmes multinationales en Algérie : Objectifs et Stratégies » Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magistère en sciences de gestion, 2012, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
5. GUESMIA El Hadi, « Analyse de la contribution des Investissements Directs Etrangers à l'économie des pays d'accueil : Cas de l'Algérie », mémoire en vue de l'Obtention du Diplôme de Magister en Sciences Economiques, 2016, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
6. HAMMACHE Souria, « L'impact du risque-pays sur les investissements directs étrangers dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), thèse de doctorat en science économique, 2019, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
7. MAKRANE Hanane, « le rôle des IDE dans le secteur bancaire Algérien », mémoire de master, commerce international, université ABDERRAHMANE Mira de Bejaia, 2009/2010, p.7, Mémoire Online. Disponible sur : www.memoireonline.com , consulté le 27/04/2023.
8. MENNAA Youghourthène, NAIT MOHAND Lydia, « Les institutions et attractivité des IDE en Algérie », Mémoire de Master, Finance et Commerce International, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2014/2015, p.14, Format PDF. Disponible sur : <https://www.gate.cnrs.fr> , consulté le 02/05/2023.
9. OUGUENOUNE Hind, « La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie », Thèse de doctorat, Economie, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III, 2014, p. 299, Format PDF, Disponible sur : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01172734/document> , consulté le 21/05/2023.

10. TCHAM Farouk «les investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures et son rôle dans le développement économique cas de l'Algérie » pour l'obtention du diplôme de doctorat en science économique université d'Oran disponible sur le site <https://theses-algerie.com/1960213100195155/these-de-doctorat/universite-mohamed-ben-ahmed-oran-2/les-investissements-directs-et-rangers-dans-le-secteur-des-hydrocarbures-et-son-role-dans-le-developpement-economique-cas-de-lalgerie> consulté le 04/05/2023 à 10h05.
11. TLILI Katia et YEBBOU Salma, «Le rôle du système bancaire dans le financement des Investissements Directs Etrangers en Algérie durant la période 1999-2015 », Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques, 2016/2017, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
12. TOUATI Malika, « L'attractivité des investissements directs étrangers : Cas Algérie », Diplôme supérieur des études bancaires, Banque d'Algérie, Octobre 2005, p.23.
13. ZALATOU Naima, « La privatisation et Investissement Direct Etranger cas de l'Algérie », Mémoire de magister en économie, Economie Internationale, Université d'Oran, 26 mai 2014, p.135-136.

III Autres documents

1. ANIMA, « Les flux d'investissements étrangers en Algérie plonge dans le rouge à cause de Djezzy », Novembre 2016, p.4.
2. CNUCED, « World Investment Report », 2009, p.243.
3. CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, New York et Genève, Ed, 2004, p.6.
4. CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », Ed, 2005.
5. OCDE, « définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux », 4eme Edition, Paris, 2008, p.17.Sur 21 définitions recensées dans les rapports annuels (de 2000 à 2006) de la CNUCED (rapport sur l'investissement dans le monde).

IV Articles et revues

1. AMOURI I., SAADAOUI M.M., CHACHOUA A., (2020), « Impact de la loi 51/49 sur l'attraction de l'investissement direct étranger », Revue scientifique Avenir économique, Vol.8. n°01, p. 245-260.

2. GUERID Omar, « L'investissement direct étranger en Algérie : Impacts, opportunités et entraves », Recherches économiques et managériales, n°3, juin 2008, p.34-35.
3. JAUSSAUD Jaque, « Les stratégie d'entreprises », cahiers français, n° 275, année 1996, p107.
4. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE, N° 81 58ème ANNEE « CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES » Lundi 3 Joumada El Oula 1441 Correspondant au 30 décembre 2019, p38 disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2019/F2019081.pdf> consulté le 16/05/2023 à 12h05.
5. GHERTMAN Michel et JAUSSAUD Jacques « Les stratégies des multinationales ».
6. Un article de la revue Management international / International Management / Gestion International Volume 16, numéro 1, automne 2011, p. 59–73 les stratégies de localisation des firmes multinationales : vers de nouvelles approches pratiques et théoriques disponible sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2011-v16-n1-mi1826189/1006918ar> consulté le 10/06/2023 à 9H34.
7. Nicoletti Giuseppe, Stephen Golub, Dana Hajkova, Daniel Mirza, Kwang-Yeol Yoo intitulé « L'influence des politiques sur les échanges et l'investissement direct étranger» Dans le Revue économique de l'OCDE 2003/1 (no36), pages 7 à 93 disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-economique-de-l-ocde-2003-1-page-7.htm> consulté le 03/06/2023 à 15H00.

V Sites électroniques

1. ANDREFF Wladimir intitulé « L'investissement direct étranger dans le développement inégal des pays en transition » disponible sur : <https://books.openedition.org/iheid/2491?lang=fr> consulté le 14/06/2023 à 9H30.
2. BACHA Soumaya intitulé «La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic » Université de Tipaza disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/433/3/1/86654> consulté le 05/06/2023 à 9H00.

3. BOUALEM Fatima intitulé « Un Etat de la Responsabilité Sociale des Entreprises Mondialisées et Politiques Publiques en Algérie » Université de MONTPELLIER disponible sur le site : <http://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/576/7/1/106663> consulté le 16/06/2023 à 23H30.
4. CARIN INFO « matières a réflexion » disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-perspectives-economiques-de-l-ocde-2003-1-page-211.htm> consulté le 14/06/2023 à 19h41.
5. COUVERT Carole et NIBOUREL Christian intitulé « Pour une stratégie d'investissements directs étrangers en France soutenables et responsables » disponible sur : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2021/2021_09_strategie_investissem_ents.pdf consulté le 16/06/2023 à 19h09.
6. CREER ENTREPRENDRE disponible sur le site : <https://www.creer-entreprendre.fr/durabilite-de-lentreprise-le-marketing-daujourd'hui> consulté le 08/06/2023.
7. DILIGENT HIGHT BOND disponible sur le site : https://help.highbond.com/helpdocs/highbond/fr/Content/global_topics/index.htm consulté le 16/06/2023 à 15H30.
8. HABERLE Rainer intitulé « Risque de change, entreprise et investisseur. Le cas du marché suisse des actions. » Pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et sociales Université de Fribourg (Suisse) disponible sur le site : <https://core.ac.uk/download/pdf/20637396.pdf> consulté le 04/06/2023 à 09H30.
9. JUDE Cristina intitulé « Investissement direct étranger, transfert de technologie et croissance économique en Europe Centrale et Orientale », THÈSE EN COTUTELLE INTERNATIONALE disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-01127259/document> consulté le 13/06/2023 à 9h00.
10. LEVASSEUR Sandrine intitulé « Investissements directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationale » Dans Revue de l'OFCE 2002/5 (n° 83 bis), pages 103 à 152 Éditions OFCE disponible sur : file:///C:/Users/Administrateur/Downloads/REOF_074_0103.pdf consulté le 18/06/2023 à 10H40.

11. MORNINGSTAR DIRECT disponible sur le site : <https://www.morningstar.fr/fr/news/108680/limportance-de-la-rentabilit%C3%A9.aspx> consulté le 05/06/2023 à 13h00.
12. OCDE intitulé « L'investissement direct étranger au service du développement OPTIMISER LES AVANTAGES MINIMISER LES COÛTS » disponible sur : <https://www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/1959806> Consulté le 12/06/2023 à 16H00.
13. OCDE intitulé « L'investissement direct étranger au service du développement optimiser les avantages minimiser les coûts » disponible sur le site : <https://www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/1959806.pdf> consulté le 16/06/2023 à 17H00.
14. PEETERS Anne intitulé « La responsabilité sociale des entreprises » Dans Courrier hebdomadaire du CRISP 2004/3 (n° 1828), pages 1 à 47 disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2004-3-page-1.htm> consulté le 11/06/2023 à 14h00.
15. TARI Mohamed Larbi & REDDA Khadija intitulé « La Gestion des Risques Opérationnels Cas : Natixis Algérie » Ecole Supérieure de Commerce / Algérie disponible sur le site : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/126/7/2/46858> consulté le 05/06/2023 à 10H00.
16. The Bank of Industry Ltd. Cadre de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance Août 2020 disponible sur le site: https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/environmental-and-social-assessments/boi_esg_risk_management_framework_august_2021_fr.pdf consulté le 04/06/2023 à 12H00.
17. Un site web officiel de l'UNION EUROPEENNE disponible sur : <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/content/barrieres-commerciales> consulté le 03/06/2023 A 19H00.

LISTE DES ABREVIATIONS

IDE : Investissements Directs Etrangers

FMI : Fond Monétaire International

CNUCED : Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

IEP : Investissement Etranger de Portefeuille

FMN : Firme Multinationale

ONU : Organisation des Nations Unies

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PED : Pays en Développement

ESG : Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

R&D : Recherche et Développement

RSE : Responsabilité Sociale d'Entreprise

OMC : Organisation Mondiale de Commerce

LFC : Loi de Finance Complémentaire

SONATRACH : Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures S.P.A

VALHYD : Valorisation des Hydrocarbures

PAS : Programme d'Ajustement structurel

ANDI : Agence Nationale du Développement des Investissements

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau N°01 : Comparaison entre l'investissement direct étranger et l'investissement étranger de portefeuille.....	11
Tableau N°02 : Flux d'IDE entrant dans l'Algérie durant la période 2009- 2016 (en millions de dollars).....	49
Tableau N°03 : Les investissements directs étrangers en chiffre (unité : millions USD).....	52
Tableau N°04 : Les flux des investissements directs étrangers par pays et par secteurs d'activités (unité en %).....	53
Tableau N°05 : Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements (2001-2018, en MD\$).....	54

GRAPHES

Graphes N° 01 : Les flux d'IDE en Algérie durant la période 1970-2016 (en million de \$)....	46
---	----

FIGURES

Figure N° 01 : Flux d'IDE entrant dans l'Algérie durant la période 2009- 2016 (en millions de dollars).....	50
--	----

ANNEXES

ORDONNANCES

Ordonnance n° 09-01 du 29 Rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finances complémentaire pour 2009.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 122 et 124 ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 ;

Le Conseil des ministres entendu ;

Promulgue l'ordonnance dont le teneur suit :

DISPOSITIONS PRELIMINAIRES

Article 1er. — La loi n° 08-21 du 2 Moharram 1430 correspondant au 30 décembre 2008 portant loi de finances pour 2009 est modifiée et complétée par les dispositions ci-après qui constituent la loi de finances complémentaire pour 2009.

PREMIERE PARTIE

VOIES ET MOYENS DE L'EQUILIBRE FINANCIER

CHAPITRE PREMIER

DISPOSITIONS RELATIVES A L'EXECUTION DU BUDGET ET AUX OPERATIONS FINANCIERES DU TRESOR

(Pour mémoire)

CHAPITRE 2

DISPOSITIONS FISCALES

Section 1

Impôts directs et taxes assimilées

Art. 2. — Les dispositions de l'article 13 du code des impôts directs et taxes assimilées sont modifiées et rédigées comme suit :

« Art. 13. - 1) — Les activités exercées par les jeunes promoteurs d'investissements éligibles à l'aide du « Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes » (sans changement jusqu'à) la mise en exploitation.

Cette période est prorogée de deux (2) années lorsque les promoteurs d'investissements s'engagent à recruter au moins cinq (5) employés à durée indéterminée.

Le non-respect des engagements liés au nombre d'emplois créés entraîne le retrait de l'agrément et le rappel des droits et taxes qui auraient dus être acquittés.

2)(le reste sans changement)..... ».

Art. 3. — Les dispositions de l'article 138 bis du code des impôts directs et taxes assimilées sont modifiées et rédigées comme suit :

« Art. 138 bis. — Les groupes de sociétés tels que définis dans le présent article.....(sans changement jusqu'à).....pour une durée de quatre (4) ans.

Dans le cas où les activités exercées par les sociétés membres du groupe relèvent de taux différents de l'IBS, le bénéfice résultant de la consolidation est soumis à l'impôt au taux de 19%, dans le cas où le chiffre d'affaires relevant de ce taux est prépondérant. Dans le cas contraire, la consolidation des bénéfices est autorisée par catégorie de chiffre d'affaires.

Un arrêté du ministre des finances précisera, en tant que de besoin, les modalités d'application du précédent alinéa.

Pour l'application des dispositions ci-dessus le groupe..... (le reste sans changement)..... ».

Art. 4. — Les dispositions de l'article 140 du code des impôts directs et taxes assimilées sont complétées par un paragraphe 3 rédigé comme suit :

« Art. 140. - 1) et 2) (sans changement).....

3) Le bénéfice imposable pour les contrats à long terme portant sur la réalisation de biens, de services ou d'un ensemble de biens ou services dont l'exécution s'étend au moins sur deux (2) périodes comptables ou exercices est acquis exclusivement suivant la méthode comptable à l'avancement indépendamment de la méthode adoptée par l'entreprise en la matière, et ce, quel que soit le type de contrats, contrat à forfait ou contrat en régie.

Est requise, à ce titre, l'existence d'outils de gestion, de système de calcul de coûts et de contrôle interne permettant de valider le pourcentage d'avancement et de réviser, au fur et à mesure de l'avancement, des estimations de charges de produits et de résultats.

Le bénéfice des entreprises de promotion immobilière est dégagé suivant la méthode de comptabilisation des charges et produits des opérations à l'avancement ».

Art. 5. — Les dispositions de l'article 141 du code des impôts directs et taxes assimilées sont modifiées, complétées et rédigées comme suit :

« Art. 141. - 1) et 2)(sans changement).....

3) Les amortissements réellement effectués ... (sans changement jusqu'à) de commerce ou d'exploitation prévus par voie réglementaire, et conformément aux dispositions de l'article 174.



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، مناشير، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES
(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW.JORADP.DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35.06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR : 060.300.0007 68/KG ETRANGER : (Compte devises) BADR : 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1090,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction....	2180,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 14,00 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 28,00 dinars.
Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.
Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.
Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

Le ministre chargé des finances présente un exposé, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée Populaire Nationale, sur les projets stratégiques et structurants pour l'économie nationale, dont le financement est autorisé auprès des institutions financières internationales de développement.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

Art. 109. — Les dispositions de l'article 66 de la loi n° 15-18 du 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016, sont modifiées et rédigées comme suit :

« Art. 66. — L'exercice des activités de production de biens et de services, revêtant un caractère stratégique pour l'économie nationale, est subordonné à la constitution d'une société de droit algérien dont le capital est détenu, au moins, à 51% par l'actionnariat national résident.

Le ministre chargé des finances présente un exposé, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée Populaire Nationale, sur les activités de production de biens et services présentant un intérêt stratégique pour l'économie nationale.

La liste des activités de production de biens et de services, présentant un intérêt stratégique pour l'économie nationale est fixée par voie réglementaire ».

Art. 110. — Est autorisé le dédouanement, pour la mise à la consommation, des véhicules de transport des personnes et des marchandises, neufs, y compris les tracteurs, ainsi que les véhicules à usages spéciaux.

Sont, également, autorisés au dédouanement pour la mise à la consommation, avec paiement des droits et taxes relevant du régime de droit commun, les véhicules de tourisme de moins de trois (3) ans d'âge, importés par les particuliers résidents, une (1) fois tous les trois (3) ans, sur leurs devises propres, par débit d'un compte devises, ouvert en Algérie.

Les véhicules importés à l'état usagé doivent être conformes aux normes internationales en matière de protection de l'environnement.

Toute disposition contraire relative à l'importation des véhicules, visés ci-dessus, notamment l'article 134 du décret législatif n° 93-18 du 29 décembre 1993, modifié et complété, portant loi de finances pour 1994 et l'article 68 de la loi n° 97-02 du 31 décembre 1997, modifié et complété, portant loi de finances pour 1998, est abrogée.

Sous réserve des règles de réciprocité, les dispositions du présent article s'appliquent aux véhicules de tourisme cédés à des particuliers résidents, par les représentations diplomatiques ou consulaires étrangères et les représentations des organisations internationales accréditées en Algérie, ainsi que par leurs agents.

Les modalités d'application du présent article ainsi que du contrôle de conformité des véhicules de tourisme usagés, visés au présent article, sont fixées par arrêté conjoint des ministres chargés, respectivement, des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances et des mines.

Art. 111. — Les dispositions de l'article III de la loi n° 17-11 du 27 décembre 2017 portant loi de finances pour 2018, sont modifiées, complétées et rédigées comme suit :

« Art. III. — Tout agent économique (sans changement jusqu'à) mettre à la disposition du consommateur des instruments de paiement électronique, pour lui permettre, à sa demande, de régler le montant de ses achats à travers son compte bancaire ou postal dûment domicilié au niveau d'une banque agréée ou Algérie poste.

Tout manquement au respect (sans changement jusqu'à)

TABLES DES MATIERES

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Cadre conceptuel des investissements directs étrangers.....	05
Introduction au chapitre I.....	06
Section 01 : Investissements directs étrangers : définitions, nature et différents types et formes.....	06
1.1 Définition des Investissements Directs Etrangers.....	07
1.2 Nature des Investissements Directs Etrangers.....	09
1.2.1 Comparaison entre les investissements directs étrangers et les investissements étrangers de portefeuille.....	09
1.2.2 Critère de distinction entre les investissements directs étrangers et les investissements étrangers de portefeuille.....	10
1.2.3 La stabilité des investissements directs étrangers et la volatilité des investissements étrangers de portefeuille.....	11
1.2.4 Les firmes multinationales.....	12
1.3 Les types Investissements Directs Etrangers.....	13
1.3.1 Les investissements en capital social.....	13
1.3.2 Les bénéfices réinvestis.....	13
1.3.3 Les autres opérations ou prêts entre affilié.....	13
1.4 Les formes Investissements Directs Etrangers.....	13
1.4.1 Les fusions-acquisitions.....	14
1.4.2 L'accord de licence (cession au contrat).....	14
1.4.3 Le franchisage.....	14
1.4.4 La sous-traitance internationale.....	14
1.4.5 La succursale.....	14
1.4.6 La joint-venture (co-entreprise ou entreprise conjointe).....	15
1.4.7 Le partenariat.....	15
1.4.8 La filiale.....	15
Section 02 : Les facteurs déterminants des investissements directs étrangers.....	15
2.1 Les facteurs décisifs pour les investissements directs étrangers.....	16
2.1.1 Les motivations générales.....	16
2.1.2 L'environnement et la culture du monde des affaires.....	16

2.1.3	Les politiques d'aides gouvernementaux.....	17
2.1.4	Les actifs créés.....	17
2.2	Les facteurs spécifiques dans la décision des investissements directs étrangers.....	18
2.2.1	L'accès aux ressources naturelles.....	18
2.2.2	L'accès aux marchés.....	18
2.2.3	La réduction des couts.....	19
2.2.4	Les barrières commerciales.....	19
	Conclusion du chapitre I.....	20
	Chapitre II : Les enjeux et les défis des investissements directs étrangers.....	21
	Introduction au chapitre II.....	22
	Section 01 : Les défis et les enjeux des investissements directs étrangers.....	22
1.1	Les défis des investissements directs étrangers.....	22
1.1.1	Risque politique.....	23
1.1.2	Barrières commerciales et réglementaire.....	23
1.1.3	Risques liées à la monnaie et au taux de changes.....	24
1.1.4	Risques environnementaux et sociaux.....	24
1.1.5	Compétitions locales.....	25
1.1.6	Risques opérationnels.....	26
1.2	Les enjeux des investissements directs étrangers.....	26
1.2.1	Rentabilité et durabilité des investissements directs étrangers.....	27
1.2.2	Accès au marché local.....	27
1.2.3	Réputation et responsabilité sociale des investisseurs étrangers.....	28
1.2.4	Création d'emploi.....	28
1.2.5	Les transferts d'idées, de technologies et de compétences.....	29

Section 02 : Les stratégies pour relever les défis et maximiser les enjeux des investissements directs étrangers.....	29
2.1 Stratégies pour relever les défis des investissements directs étrangers.....	30
2.1.1 Risque politique.....	30
2.1.2 Barrières commerciales et réglementaires.....	30
2.1.3 Risques liées à la monnaie et au taux de changes.....	31
2.1.4 Risques environnementaux et sociaux.....	32
2.1.5 Compétitions locales.....	32
2.1.6 Risques opérationnel.....	33
2.2 Les stratégies pour maximiser les enjeux des investissements directs étrangers.....	33
2.2.1 Rentabilité et durabilité des investissements directs étrangers.....	34
2.2.2 Accès au marché local.....	34
2.2.3 Réputation et responsabilité sociale des investisseurs étrangers.....	35
2.2.4 Création d'emploi.....	36
2.2.5 Les transferts d'idées, de technologies et de compétences.....	36
Conclusion du chapitre II.....	37

Chapitre III : Les investissements directs étrangers en Algérie.....	38
Introduction au chapitre III.....	39
Section 01 : Analyse de la loi et les tendances des investissements directs étrangers en Algérie.....	39
1.1 Analyse de la loi sur les investissements directs étrangers en Algérie.....	40
1.1.1 Présentation de la loi 51/49.....	40
1.1.2 Impact de la loi 51/49 sur l'attraction de l'investissement direct étranger.....	41
1.1.3 Modification de la loi 51/49.....	41
1.1.4 L'apport de la loi 2020.....	42
1.1.5 L'apport de la loi de finance de 2021.....	43
1.1.6 L'apport de la loi de finance de 2022.....	43
1.2 Les tendances des investissements directs étrangers en Algérie.....	45
1.2.1 Evolution des flux des investissements directs étrangers en Algérie.....	45
Section 02 : Impact des investissements directs étrangers en Algérie.....	54
2.1 L'impact des investissements directs étrangers sur la balance des paiements.....	54
2.2 L'impact des investissements directs étrangers sur le développement du tissu industriel national.....	55
2.3 L'impact des investissements directs étranger sur le capital humain	56
2.4 L'impact des investissements directs étrangers sur la croissance	56
2.5 Autres impact des investissements directs étrangers entrants en Algérie.....	57
Conclusion du chapitre III.....	58
Conclusion Générale.....	59

Résumé :

Les investissements directs étrangers (IDE) en Algérie depuis les années 1980 ont été cruciaux pour stimuler la croissance économique, grâce au financement, au transfert technologique et à l'innovation. Malgré des défis tels que les risques politiques et la concurrence locale, le gouvernement encourage les IDE en offrant des avantages fiscaux et douaniers. L'Algérie cherche à attirer davantage d'IDE pour diversifier son économie et améliorer son environnement des affaires.

Mots clés : Investissements directs étrangers (IDE), Algérie, Croissance économique, Financement, Transfert technologique, Innovation, Risques politiques, Concurrence locale, Avantages fiscaux, Avantages douaniers, Diversification économique, Environnement des affaires

Summary :

Foreign Direct Investments (FDI) in Algeria since the 1980s have been crucial in boosting economic growth through financing, technology transfer, and innovation. Despite challenges like political risks and local competition, the government actively promotes FDI by providing tax and customs incentives. Algeria aims to attract more FDI to diversify its economy and enhance its business environment.

Keywords : Foreign Direct Investments (FDI), Algeria, Economic growth, Financing, Technology transfer, Innovation, Political risks, Local competition, Tax incentives, Customs incentives, Economic diversification, Business environment.